



Centre de recherche sur la
régulation et le droit de la
gouvernance

Faculté de droit

Université de Sherbrooke

Rapport annuel 2020-2021



Index

| | |
|--|----|
| En bref | 3 |
| Membres réguliers | 5 |
| Membres associés | 8 |
| Groupes de recherche associés | 9 |
| Partenaire de recherche | 9 |
| Professionnel-les de recherche | 9 |
| Chercheure postdoctorante | 10 |
| Étudiant-es de doctorat et de maîtrise au CrRDG | 11 |
| Chargé de projet | 13 |
| Plan d'action 2016-2021 | 14 |
| Demande de renouvellement du CrRDG et Plan d'action 2021-2024 | 15 |
| Implication sociale | 17 |
| Au niveau de la communauté universitaire | 17 |
| Au niveau de la collectivité | 17 |
| Colloques | 18 |
| Cycle de conférences | 19 |
| Activités pour les membres du CrRDG | 23 |
| Séminaires des membres du CrRDG | 23 |
| Projets de recherche de nos membres | 24 |
| Effets indirects de l'activité maritimo-portuaire : hydrodynamique appliquée au transport sédimentaire et à l'environnement Projet « EMPHASE » | 24 |
| Gestion des barrages face aux changements climatiques et adaptation des communautés locales Étude de cas no. 1 Projet « Acclimatons-nous » | 25 |
| Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques | 27 |
| Gouvernance des forêts et changements climatiques Étude de cas no. 2 | 29 |
| Co-construction d'une stratégie de mitigation des inondations à Rapide-Danseur en Abitibi | 30 |
| L'interdisciplinarité dans la discipline juridique au miroir des disciplines : étude réflexive des représentations et des pratiques Canada-Belgique | 31 |
| Justice de proximité et Cours municipales | 32 |
| Étude 1 : Guillaume Rousseau et Samuel Grondin, Les réformes des cours municipales : vers une justice de proximité aux multiples dimensions, 21 janvier 2021 (15 000 \$) | 32 |
| Étude comparative sur la structuration de la santé publique au Canada et dans le monde | 32 |

| | |
|--|----|
| La gouvernance de proximité : compréhension de ses usages et de ses sens pour le droit | 33 |
| Étude d'effectivité de la certification équitable des bananes en République Dominicaine sur la liberté d'association | 35 |
| Les pratiques punitives au sein du système d'aide sociale : ampleur, effets et défense de droits | 36 |
| Étude d'effectivité de la certification des bananes en République Dominicaine et au Costa Rica : un nouveau modèle de régulation des pesticides | 37 |
| Étude des facteurs juridiques pouvant contribuer au faible déploiement de mesures favorables à la saine alimentation au niveau municipal au Québec | 38 |
| Décriminalisation : contours, mécanismes et effets | 39 |
| Projet d'évaluation de l'implantation du Programme d'accompagnement à la justice en santé mentale à Sherbrooke | 40 |
| Guide et accompagnement personnalisé pour les plaideurs citoyens dans les cours de proximité de l'Estrie. Personne demanderesse : Clinique la Clé de vos droits | 41 |
| Le management de la justice : de l'administration des tribunaux judiciaires et administratifs à la gouvernance par le New Public Management | 42 |
| L'encadrement de la publicité destinée aux enfants dans le contexte de la lutte contre l'obésité infantile : le régime juridique québécois est-il un modèle à suivre ? | 43 |
| Le couplage de problématiques en environnement et en développement comme mode de prévention et de règlement des différends internationaux | 44 |
| Projet SMART – Socially Mobile Assistive Robots for Telecare and Daily Activities of Older Adults | 45 |
| Les enjeux éthiques entourant l'usage normatif et juridique du consentement en matière sexuelle | 46 |
| Publications de nos membres (2020-2021) | 48 |
| Conférences et communications de nos membres | 50 |
| Formation continue | 52 |
| Bibliothèque virtuelle | 52 |
| Alliances professionnelles | 52 |
| Bourse d'excellence du SAGE | 52 |
| Réseaux sociaux | 52 |
| Subventions obtenues | 53 |
| Subventions en attente | 53 |
| Subventions refusées | 53 |
| États financiers du 1 ^{er} mai 2020 au 30 avril 2021 | 55 |
| Annexe : Demande de reconnaissance institutionnelle | 56 |

En bref

Le Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG) a été créé et a obtenu sa reconnaissance en décembre 2015. Ses activités ont débuté en février 2016 et son premier financement par la Faculté de droit a été versé le 1er mars 2016. Il est composé de quatorze chercheur-es, professeur-es de la Faculté de droit, dont plusieurs sont également membres du Groupe de recherche sur les stratégies et les acteurs de la gouvernance environnementale (SAGE), ainsi que d'une professionnelle de recherche.

Le CrRDG vise à décloisonner les diverses branches du droit afin que les chercheur-es du centre partagent les réflexions et les avancées dans leurs différents domaines (santé, environnement, philosophie et théorie du droit) autour d'axes de recherche intégrateurs et transversaux reliés à l'évolution de la régulation et le développement du droit de la gouvernance.

Dans plusieurs domaines du droit, notamment en environnement et en santé, les juristes constatent de profonds changements. Ce passage au droit de la gouvernance prend différentes formes. De nouveaux modes de régulation émergent et le droit se trouve transformé, tant dans ses sources et ses modes d'élaboration, que dans ses formes, son application et sa force. Ces transformations se constatent dans la multiplication des sources normatives (acteurs privés, ONG, organisations internationales), dans la diversification des normes et de leur nature (droit souple, droit procédural, droit processuel) et dans leur réception dans le système juridique (juridicité graduelle, garantie normative). On voit ainsi apparaître de plus en plus de normes souples ou négociées (codes, politiques, ententes).

La gouvernance, tant publique que privée, se développe rapidement comme alternative au mode traditionnel d'imposition et de contrôle de la norme juridique par l'État ; elle est définie ici comme un mouvement vers une décentralisation des pouvoirs, basé sur la transparence et l'implication accrue des acteurs publics et privés aux processus décisionnels, à la mise en œuvre et au suivi du droit substantif.

Le CrRDG s'est donné comme mission de recenser ces nouveaux changements, de les comprendre et de les analyser, d'en évaluer la portée et la longévité et finalement de les bonifier s'il y a lieu.

Comité de direction



Stéphane Bernatchez (2016 -...)

Professeur titulaire à la Faculté de droit. Il est spécialiste en droit constitutionnel (droits et libertés), ainsi qu'en philosophie et théorie du droit. Il est également chercheur associé au Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS) et chercheur au sein de l'axe Éthique, Gouvernance et Démocratie de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA).



Catherine Choquette (2016 -...)

Professeure titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et professeure associée à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval, avocate et biologiste. Elle est spécialiste en droit et gouvernance de l'environnement, en modes alternatifs de prévention et de règlement des différends ainsi qu'en droit international de la santé et de l'environnement. Elle dirige également le Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnement (SAGE) qui a été intégré au CrRDG.

Membres réguliers



Louise Bernier (2020 -...)

Professeure titulaire à la Faculté de droit. Elle est spécialiste dans les domaines du droit de la santé, de l'éthique biomédicale et du droit des personnes. Elle est également chercheure au centre de recherche sur le vieillissement et membre de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA).



Suzanne Comtois (2016 -...)

Professeure titulaire à la Faculté de droit et avocate. Elle est spécialiste en droit administratif, en droit de l'environnement et en droit du travail. Elle est également chercheure au sein du SAGE.



Marie-Eve Couture Ménard (2016 -...)

Professeure agrégée à la Faculté de droit et avocate. Elle est spécialiste en droit et gouvernance de la santé publique et en éthique de la recherche. Elle s'intéresse plus particulièrement au rôle du droit dans l'émergence de politiques favorables à la santé et à l'action intersectorielle en santé. Elle est également chercheure associée au sein du Groupe d'études sur les politiques publiques et la santé (GÉPPS+).



Charles-Étienne Daniel (2019 -...)

Professeur chargé d'enseignement aux Facultés de droit et de génie et avocat. Il se spécialise sur la gouvernance du développement technologique. Il s'intéresse également aux usages et à l'éthique des technologies émergentes et à l'intelligence artificielle dans le domaine juridique, notamment dans le cadre des services juridiques et de la justice prédictive. Il est membre collaborateur de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (OBVIA).



Marie-Claude Desjardins (2016 -...) (en congé de maladie depuis 2019)

Professeure adjointe à la Faculté de droit. Elle est spécialiste des normes sociétales et environnementales régissant les entreprises et de certifications des produits du commerce équitable. Elle est chercheure au sein du SAGE. Elle est également membre associée de la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires (DDSA) et du Laboratoire pour la recherche critique en droit (LRCD).

Marie-Hélène Desmeules (2020 -...)

Professeure adjointe à la Faculté des lettres et sciences humaines. Elle est spécialiste en éthique et philosophie. Ses intérêts de recherche portent sur les enjeux éthiques entourant nos différents usages du consentement.



Marie-Hélène Dufour (2020 -...)

Professeure adjointe à la Faculté de droit et avocate, elle enseigne principalement le droit des obligations et le droit des contrats. Ses intérêts de recherche se situent en droit civil et, outre le droit de la construction, portent sur le droit des obligations et des contrats nommés ainsi que sur la théorie des contrats.



Véronique Fortin (2016 -...)

Professeure adjointe à la Faculté de droit et avocate. Titulaire d'une maîtrise en sociologie du droit et d'un doctorat en criminologie, droit et société, elle est spécialiste des approches sociojuridiques notamment dans le domaine pénal. Elle est également membre associée du Laboratoire pour la recherche critique en droit (LRCD) et de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS).



David Gilles (2016 -...)

Professeur à la Faculté de droit, David Gilles est spécialiste d'histoire du droit et plus particulièrement de l'histoire de la norme, de la justice et des modes de règlement des différends en Nouvelle-France. Il est également chercheur partenaire du Centre de recherche Société, Droit et Religions de l'Université de Sherbrooke (SoDRUS) et chercheur au sein du Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnement (SAGE).



Robert P. Kouri (2020 -...)

Professeur titulaire à la Faculté de droit. Il est spécialiste du droit des obligations, du droit de la responsabilité civile et du droit et des politiques de la santé.



André Lacroix (2020 -...)

Professeur titulaire à la Faculté des lettres et sciences humaines. Il est spécialiste en éthique et philosophie.



Louise Lalonde (2016 - 2020)

Professeure titulaire à la Faculté de droit. Elle est spécialiste de la théorie des transformations normatives, de méthodologie et d'épistémologie juridiques ainsi que des modes de prévention et de règlement des différends.



Allison Marchildon (2020 - ...)

Professeure agrégée à la Faculté des lettres et sciences humaines. Elle est spécialiste en éthique et philosophie.



Jean-Frédéric Ménard (2019 -...)

Professeur adjoint à la Faculté de droit. Il est spécialiste de l'éthique clinique, de la bioéthique ainsi que du droit des personnes. Il est également membre de l'équipe de recherche interdisciplinaire Voix de l'enfant : Études interdisciplinaires en éthique de l'enfance de l'Université McGill.



Pierre-François Mercure (2016 -...)

Professeur titulaire à la Faculté de droit. Il est spécialiste en droit international du développement et en droit international de l'environnement. Il est également chercheur au sein du SAGE et chercheur associé à la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaire de la Faculté de droit de l'Université Laval.



Guillaume Rousseau (2016 -...)

Professeur agrégé et vice-doyen aux études et à l'innovation à la Faculté de droit. Il est spécialiste de droit municipal, de droit constitutionnel, de droit linguistique et de droit relatif aux religions. Il est également chercheur au sein du SAGE.



Édith Vézina (2016 - ...) (Secrétaire générale du syndicat des professeur-es de l'Université de Sherbrooke 2018-2019)

Professeure agrégée à la Faculté de droit et notaire. Elle est spécialiste de droit international privé et de procédures non contentieuses devant notaire.

Membres associés

Mylaine Breton, Professeure agrégée, Faculté de médecine et des sciences de la santé

Marie-Eve Carignan, Professeure agrégée, Faculté des lettres et sciences humaines,
Département de communication

Marc D. David, Professeur titulaire, Faculté de lettres et sciences humaines, Département de
communication

Mélissa Généreux, Professeure agrégée, Faculté de médecine et des sciences de la santé,
Département des sciences de la santé communautaire

Dominique Gravel, Professeur titulaire, Faculté des sciences, Département de biologie

Jie He, Professeure titulaire, École de Gestion

Isabelle Lacroix, Professeure agrégée, Faculté des lettres et des sciences humaines, École de
politique appliquée

Robert Leconte, Professeur titulaire, Faculté de génie, Département de génie civil et de génie du
bâtiment

Mélanie Trudel, Professeure adjointe, Faculté de génie, Département de génie civil et de génie
du bâtiment

Groupes de recherche associés

- [Groupe de recherche sur les Stratégies et les Acteurs de la Gouvernance Environnementale \(SAGE\)](#)
- [Groupe pour la prévention et le règlement des différends \(G-PRD\)](#)

Partenaire de recherche

- [Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François \(COGESAF\)](#)
- [Ouranos](#)
- [Iciéla](#)

Professionnel-les de recherche

Alexandra Bouchard | Professionnelle de recherche du CrRDG

Avocate et candidate au doctorat en droit, Alexandra est professionnelle de recherche du CrRDG depuis l'automne 2020. À ce titre, elle répond notamment aux besoins de recherche et de gestion de projets des membres ainsi qu'à la coordination de l'ensemble de nos événements, demandes de subventions, projets et activités.

Louis-Philippe Bessette | Professionnel de recherche du SAGE

Juriste et avocat, Louis-Philippe est professionnel de recherche au SAGE depuis le 1^{er} avril 2020. Il travaille sur le projet « Acclimatons-nous » où il vient en support aux étudiantes graduées au niveau de la logistique et de l'analyse statistique. Il est payé par les fonds de recherche de ce projet.

Chercheure postdoctorante

Julia Santos Silva, ingénieure et doctorante en géographie de l'UQAR, fait partie du CrRDG depuis septembre 2019. Elle travaille sur la gouvernance normative en environnement sous la direction de Catherine Choquette et de Stéphane Bernatchez.

Étudiant-es de doctorat et de maîtrise au CrRDG

| Nom | Niveau | Direction | Domaine d'étude |
|-----------------------|--------------------|--|--|
| Marie-Sophie Demoflys | Doctorat | Stéphane Bernatchez et Alexandre Viala (Université de Montpellier) | Modèles de justice constitutionnelle |
| Veronique Roy | Doctorat | Stéphane Bernatchez et Georges Azzaria (Université Laval) | Droits d'auteurs |
| Alexandra Bouchard | Doctorat | Stéphane Bernatchez | Administration publique et gouvernance algorithmique |
| Josiane Colin Rioux | Doctorat | Marie-Eve Couture Ménard et Marie-Claude Desjardins | Droit et saine alimentation |
| Idriss Moukagni | Doctorat | Guillaume Rousseau | Justice constitutionnelle |
| Nicolas Proulx | Doctorat | Guillaume Rousseau | Droit fiscal et identités nationales |
| | | | |
| Camille Cloutier | Maitrise (mémoire) | Catherine Choquette Geneviève Cloutier (Uaval) | Environnement-barrages |
| Roxanne Tremblay | Maitrise (mémoire) | Catherine Choquette Geneviève Cloutier (Uaval) | Environnement-barrages |
| Lucie Baillon | Maitrise (mémoire) | Geneviève Cloutier (Uaval) Catherine Choquette | Environnement-barrages |
| Charles Gauthier | Maitrise (mémoire) | Catherine Choquette Benoit Grimonprez (Poitiers) | Environnement-dragage et érosion côtière |
| Stéphanie Carle | Maitrise (mémoire) | Catherine Choquette Luc Bouthillier (Uaval) | Environnement-forêts |
| Ann-Sophie Isabel | Maîtrise (mémoire) | Stéphane Bernatchez et Véronique Fortin | Tribunaux et santé mentale |
| Wilson Saintelmy | Maîtrise (mémoire) | Stéphane Bernatchez | Gouvernance du système de santé |
| Thomas Windisch | Maîtrise (mémoire) | Stéphane Bernatchez et David Koussens | Désobéissance civile |
| Alexandra Joseph | Maîtrise (mémoire) | Stéphane Bernatchez et Marie-Eve Carignan | Régulation de l'information |
| Alexandra Ducharme | Maîtrise (mémoire) | Stéphane Bernatchez et Marie-Eve Couture-Ménard | Gouvernance et COVID-19 |

| | | | |
|--------------------------|--------------------|---|--|
| Élise Côté-Lebrun | Maîtrise (mémoire) | Véronique Fortin | Mythes, stéréotypes et violence conjugale |
| Amy Hétu | Maîtrise (mémoire) | Marie-Eve Couture Ménard | Accès à la justice |
| Andréjean Luc | Maîtrise (mémoire) | Marie-Eve Couture Ménard | Gouvernance et crise des opioïdes |
| Sarah-Isabelle Avril | Maîtrise (mémoire) | Marie-Eve Couture Ménard et Alain Roy (UdeM) | Code de pratiques et bien-être des animaux d'élevage |
| Kevin Galipeault | Maîtrise (mémoire) | Guillaume Rousseau | Changements climatiques et gouvernance |
| Yezhou Shen | Maîtrise (mémoire) | Guillaume Rousseau | Droit municipal, droit des compagnies et gouvernance |
| | | | |
| Noémie Dallaire-Nicholas | Maitrise (essai) | Catherine Choquette Charles-Étienne Daniel | Environnement-IA |
| Émilie Morasse | Maitrise (essai) | Catherine Choquette | Environnement-populations vulnérables |
| Laurie Bush | Maitrise (essai) | Catherine Choquette | Environnement-agriculture |
| Louis-Philippe Bessette | Maitrise (essai) | Catherine Choquette Steeve Mongrain (Simon Fraser) | Environnement-fiscalité |
| Pascale Drapeau | Maitrise (essai) | Catherine Choquette | Environnement-milieux humides |
| Guillaume Turcotte | Maîtrise (essai) | Suzanne Comtois | Administratif |
| François Pariseau | Maîtrise (essai) | Suzanne Comtois | Administratif |
| Christine Paquin | Maîtrise (essai) | Stéphane Bernatchez | Droit et politiques de la santé : garde en établissement |
| Sarah Lefebvre | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Autonomie des mineurs en contexte de soin |
| Elise Jolicoeur-Rouleau | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Objection de conscience des médecins |
| Shawn Bryn Corbeil | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Tests génétiques en vente libre |
| Marie-Pier Duguay Smith | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Procréation médicalement assistée |
| Mélissa Viau | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Procréation médicalement assistée |
| Dalia Tulio | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Dangerosité et loi P-38 |
| Laurence Boucher Poirier | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Dépistage VIH chez les femmes enceintes |

| | | | |
|-----------------|------------------|----------------|--|
| Anne Lecavalier | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Responsabilité médicale |
| Maude Sirois | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Utilisation des placebos en clinique |
| Philippe Phen | Maîtrise (essai) | Louise Bernier | Santé : Vaccination obligatoire |

Chargé de projet

Ayoub Hammoudi, biologiste, travaille depuis septembre 2019 comme chargé de projet sous la direction de Catherine Choquette pour le projet « Acclimatons-nous ». Il est payé conjointement par les fonds de recherche de ce projet et le COGESAF.

Plan d'action 2016-2021

Le Plan d'action annoncé dans la demande de reconnaissance initiale du CrRDG prévoyait deux objectifs. D'une part, consolider et développer la recherche des chercheur-es au sein du Centre et fournir un milieu de formation de qualité aux étudiant-es. D'autre part, développer une programmation de recherche novatrice permettant une reconnaissance nationale et internationale du Centre et l'accès à diverses sources de financement. Comme prévu, la première phase de ce Plan d'action a été mise en œuvre durant les deux premières années d'existence du CrRDG. Plus spécifiquement, cette première phase s'est concentrée :

I. à la construction des convergences et des divergences du droit substantif, de la régulation et du droit de la gouvernance dans les différents domaines (notamment via des ateliers, journées d'études, séminaires, colloques, carnets de recherche).

II. aux dépôts de demandes de subventions pour mener des recherches transversales sur la pertinence du droit, de la régulation et du droit de la gouvernance. Incluant l'implication de chercheur-es externes et de partenaires de la collectivité, ainsi que par le recrutement d'étudiant-es gradué-es.

Par le biais de nombreuses activités scientifiques, les deux premières années ont ainsi permis de construire et mettre en commun les notions du droit de la gouvernance dans les différents domaines juridiques. Différentes demandes de subventions ont également été déposées auprès d'organismes et les chercheur-es du CrRDG ont obtenu des subventions pour de nombreux projets de recherche.

Certaines de ces subventions regroupent uniquement des chercheur-es du Centre alors que d'autres projets subventionnés sont poursuivis avec des chercheur-es d'autres facultés et universités. Des étudiant-es ont également été recruté-es pour travailler avec le CrRDG dans le cadre de leurs études supérieures.

La deuxième phase du plan d'action, prévue sur deux ans, a par la suite été amorcée. Celle-ci s'est concentrée plus spécifiquement sur l'analyse de la régulation et du droit de la gouvernance, à travers la réalisation des projets de recherche et la diffusion des résultats de recherche.

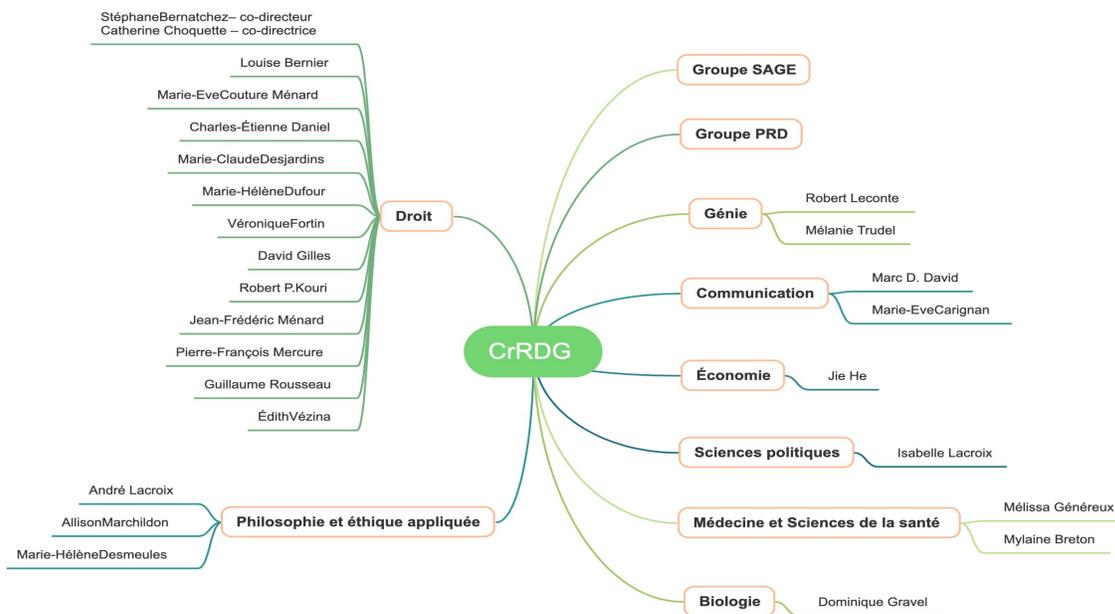
Notre quatrième année d'existence a été ponctuée par plusieurs activités scientifiques, interdisciplinaires, rayonnement de nos activités et nouvelles demandes de subventions. De nouveaux financements ont été octroyés à des chercheur-es du centre.

Demande de renouvellement du CrRDG et Plan d'action 2021-2024

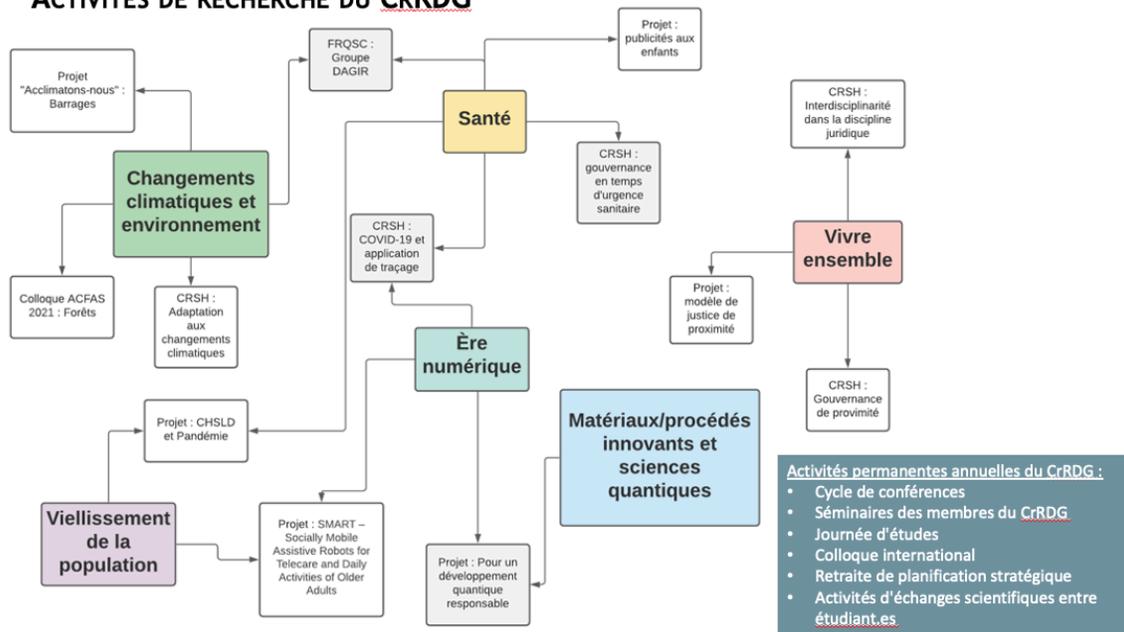
Les membres du CrRDG se sont réunis plusieurs fois au courant de la session d'automne afin de mieux définir la mission et la vision du centre de recherche. Ils en ont profité pour choisir un nouveau logo :



Ces rencontres ont aussi permis de tisser des liens entre les nombreux chercheurs du centre de recherche, et ce, afin de favoriser l'élaboration de projets de recherche regroupant des chercheurs issus de différentes disciplines.

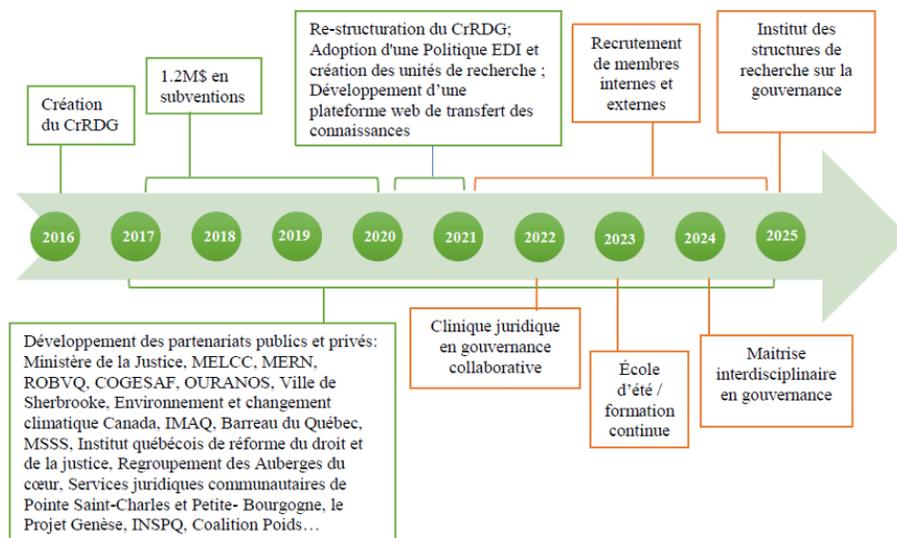


ACTIVITÉS DE RECHERCHE DU CRRDG



Enfin, les rencontres ont permis de travailler sur un plan d'action pour les années 2021 à 2024. La demande de renouvellement dans son entièreté se retrouve en annexe du présent rapport.

RÉALISATIONS DEPUIS LA CRÉATION DU CRRDG ET CALENDRIER DES CIBLES D'ENVERGURE PROJÉTÉES



Implication sociale

Au niveau de la communauté universitaire

Nos chercheur.es ont participé activement à deux des thèmes fédérateurs de l'Université de Sherbrooke, soit Changements climatiques et Vivre ensemble. Les codirecteurs du Centre, Stéphane Bernatchez et Catherine Choquette, sont d'ailleurs impliqués de près dans les deux comités de coordination de ces thèmes fédérateurs.

Au niveau de la collectivité

Notre cycle de conférences est ouvert à tous et toutes les conférences sont gratuites et sont reconnues pour de la formation continue.

Plusieurs projets en environnement sont des laboratoires vivants au sein de communautés locales soit en Estrie ou en Abitibi. Nous collaborons également avec certains organismes parapublics comme le COGESAF qui est l'organisme de bassin versant de la région de Sherbrooke.

Colloques

Nous organisons annuellement au moins un colloque d'envergure. Cette année ce colloque sera tenu en mai dans le cadre de l'ACFAS.

Colloque « La gouvernance des forêts à l'heure des changements climatiques » ACFAS 2021



Ce colloque exploratoire vise à étudier les différentes recherches ayant cours sur l'optimisation de la forêt comme puits de carbone et à explorer la possibilité d'employer divers outils de gouvernance collaborative, comme la médiation environnementale et les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), pour co-construire des plans de gestion forestière plus adaptés aux changements climatiques. En effet, un dialogue citoyen/experts serait contributif à baliser l'emploi des forêts comme instrument de lutte aux changements climatiques et l'exploitation forestière dans un contexte d'aménagement intégré et de gestion écosystémique où les divers usages de la forêt et les préoccupations des communautés locales doivent aussi être pris en compte.

Le colloque devait avoir lieu le 8 mai 2020, dans le cadre de l'ACFAS, mais il a dû être reporté en raison de la pandémie au 7 mai 2021. La deuxième mouture du colloque regroupe 11 conférencier-es de diverses disciplines et universités ainsi que de plusieurs milieux communautaires et gouvernementaux (33 personnes ont participé à l'événement)

Cycle de conférences

Depuis sa création, le CrRDG organise, avec le SAGE, de nombreuses conférences tout au long de l'année universitaire. Ces conférences, prononcées par les chercheur-es du Centre ou par des conférencier-ères invité-es, sont toujours gratuites et ouvertes à tous. La publicité de nos conférences se fait notamment via les réseaux sociaux, sites Internet, différentes listes de distribution ainsi que par des affiches sur les babillards de l'Université. Voici un survol de notre cycle de conférences 2020-2021 :

Les défis du développement durable dans l'administration publique

Date : 10 février 2021

Assistance : 55 personnes

Par : Paul Lanoie, Phd, Commissaire au développement durable au Vérificateur général du Québec.

Résumé : En 2006, le gouvernement du Québec a adopté la Loi sur le développement durable, une loi ambitieuse visant à faire prendre un virage à l'administration publique vers un développement plus durable. À cette loi, se sont ajoutés trois grands mécanismes de mise en œuvre : la stratégie gouvernementale de développement durable, les 16 principes de développement durable et la création du poste de commissaire au développement durable. Dans cette conférence, M. Lanoie expliquera comment fonctionnent ces mécanismes et il présentera les grandes conclusions des audits menés au fil des ans sur l'application de la Loi sur le développement durable. Comme il le soulignera, faire prendre un virage à tout l'appareil gouvernemental vers un développement plus durable comporte de nombreux défis !



L'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans les pratiques de planification urbaine : la recherche-action du Labo Climat Montréal

Date : 18 février 2021

Assistance : 38 personnes

Par : Sophie Van Neste, Professeure-chercheure en études urbaines à l'INRS Centre Urbanisation Culture Société.

Résumé : Comment l'adaptation aux changements climatiques change-t-elle les pratiques de planification et de gouvernance des grands projets de réaménagement urbain à Montréal ? Quelles sont les dynamiques urbaines, ainsi que les enjeux de coordination et d'expertise qui nuisent à une prise en compte des changements climatiques dans les pratiques ?



Sur quoi portent les avancées et les apprentissages ? La présentation va porter sur certains résultats du Labo Climat Montréal, une recherche-action qui travaille ces questions.

Les postures normatives face à la gestion normative de la crise sanitaire de la COVID-19

Date : 22 février 2021

Assistance : 15 personnes

Par : Cyril Sintez, est Maître de conférences en droit à l'Université d'Orléans.

Résumé : Comment expliquer la perpétuelle évolution et le respect très variable des normes juridiques et sanitaires contre la pandémie ? L'hypothèse avancée repose sur l'idée que les individus éprouvent les normes et font face de toute leur personne pour adopter, plus ou moins consciemment, un comportement adéquat. Ce dernier est le fruit de l'intégration personnelle de l'univers normatif formé par les normes, mais aussi par les récits les justifiant, les actions les mettant en œuvre et les comportements des autres individus. Ainsi, les normes étatiques ne délimitent ni exclusivement ni unilatéralement la gestion normative : il faut y ajouter le positionnement de chacun. La notion de posture normative est alors proposée pour définir le rapport de co-construction des comportements individuels et collectifs à la gestion normative de la pandémie. Loin de la distinction binaire respect/irrespect des normes, ce sont de multiples formes d'adhésion, d'adaptation, d'amplification, de soumission, de critique ou de rejet qu'expriment les postures normatives et qui contribuent à la fabrique de la norme, à ses variations et à son effectivité. Les postures normatives révèlent ce faisant le pouvoir normateur des individus à rebours de la notion de sujet de droit, passif, neutre, et extérieur à la norme. Bien connu des sociologues et des politologues, le rôle des acteurs sociaux et de l'ensemble des citoyens interpelle plus que jamais le droit et sa théorie.



Conservation de la nature Canada et l'adaptation aux changements climatiques

Date : 24 février 2021

Assistance : 35 personnes

Par : Joël Bonin, vice-président associé développement et communications à Conservation de la nature Canada (CNC) au Québec.

Résumé : Plusieurs soulèvent des questions sur la résilience de nos espaces protégés face aux changements globaux. Comment vont s'adapter nos milieux et que pouvons-nous faire pour maintenir leur fonction ? La conservation des milieux naturels représente une solution importante



aux changements climatiques et nous pouvons adapter nos actions pour en accroître les bienfaits. Des évidences s'accumulent pour reconnaître le rôle des milieux naturels pour atténuer l'impact des bouleversements climatiques et même protéger les populations humaines. Conservation de la nature Canada développe un plan d'intervention pour autant maintenir la biodiversité que pour bâtir des infrastructures naturelles au service des humains. La présentation vous permettra de connaître cette société charitable qui œuvre depuis près de 60 ans à la protection des milieux naturels au pays. Vous verrez les projets comme les Corridors écologiques que Conservation de la nature mène en partenariats avec les organismes de conservation de toutes les régions du sud du Québec.

Les droits des personnes handicapées dans le contexte de la crise climatique

Date : 31 mars 2021

Assistance : 18 personnes

Par : Sébastien Jodoin, professeur de droit de l'Université McGill et est le titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les droits humains, la santé et l'environnement.

Résumé : Bien qu'ils forment environ 15 % de la population, les personnes handicapées sont souvent négligées par le mouvement environnemental. En conséquence, les personnes handicapées font face à des risques disproportionnés de dommages et de dangers environnementaux et sont confrontées à de multiples obstacles qui les empêchent de contribuer à l'activisme et aux programmes visant à protéger l'environnement. Dans cette conférence, j'explore les défis et les opportunités pour affronter le capacitisme systémique dans le contexte des efforts pour faire face à la crise climatique. Je soutiens que l'adoption d'une optique des droits des personnes handicapées est d'une importance cruciale pour comprendre les impacts différentiels des dommages climatiques sur les personnes handicapées, les impliquer en tant qu'agents du mouvement climatique et garantir que leurs droits sont reconnus et protégés dans les lois et politiques climatiques adoptées au Canada et au Québec.



Les formes de pouvoir étatique utilisées au Canada pour contrer la pandémie

Date : 6 avril 2021

Assistance : 23 personnes

Par : Titulaire de la Chaire de recherche de l'Université d'Ottawa en droit administratif et en gouvernance.

Résumé : L'objectif de la présentation est d'expliquer pourquoi ceux qui espèrent un niveau élevé d'engagement judiciaire avec les formes de pouvoir utilisées pour combattre les retombées culturelles, économiques, médicales, sociales et autres de la pandémie actuelle risquent d'être déçus. D'abord, le conférencier expliquera les différentes formes de pouvoir utilisées au Canada, aux niveaux fédéral et provincial, pour réagir à la pandémie : imperium (normes générales avec force de loi), dominium (relations contractuelles et répartition des ressources) et persuasion (information fournie aux citoyens). Il continuera en expliquant pourquoi il est peu probable que les juges appliquent les principes de droit public, comme la raisonnable, l'équité procédurale et le respect de la Constitution du Canada, y compris la Charte canadienne des droits et libertés, sur l'utilisation de ces différentes formes de pouvoir. En ce qui concerne l'imperium, tout engagement judiciaire est susceptible d'être en marge en vue de la déférence accordée par les juges aux élus et aux experts et, en ce qui concerne le dominium et la persuasion, il existe une longue tradition de juges refusant d'étendre la compétence en matière de contrôle judiciaire aux décisions contractuelles et aux directives non contraignantes. En effet, ceux qui s'inquiètent de la difficulté d'obtenir des comptes des gouvernements canadiens en ces temps difficiles seraient mieux avisés de chercher à améliorer les canaux de responsabilité politique plutôt que d'essayer de naviguer dans ceux de la responsabilité juridique.



Activités pour les membres du CrRDG

Séminaires des membres du CrRDG

La gestion environnementale intégrée : conceptualiser l'intégration

Date : 27 janvier 2021

Par : Charles Gauthier, étudiant à la maîtrise en droit de type recherche.

Résumé : La gestion environnementale intégrée est présente, sous diverses formes, dans le corpus normatif environnemental. Il est néanmoins criant, en raison des limites de certaines de ses manifestations actuelles, d'envisager ce concept autrement. À cet égard, l'approche norvégienne de l'intégration a un potentiel vivificateur tout en ouvrant la porte à une analyse écologique du droit.



La gestion par résultats au sein du Tribunal administratif du Travail : Un cas d'acculturation du droit par le management

Date : 24 mars 2021

Par : Alexandra Bouchard, candidate au doctorat en droit.

Résumé : Cette communication portera sur les influences de la mise en œuvre de la gestion par résultats au sein du Tribunal Administratif du Travail. En effet, depuis les réformes administratives des années 2000, divers mécanismes et outils de gestion relevant de l'approche du nouveau management public et de la gestion par résultats ont été mis en place au sein de l'administration publique québécoise. Il s'agissait ainsi pour l'administration publique québécoise d'emprunter des sciences managériales, afin de permettre aux gestionnaires des organismes de prendre les décisions les plus efficaces et performantes dans les circonstances. Or, malgré ces transformations, « les instruments de gestion ne représentent pas une catégorie reconnue et homogène dans les ouvrages de droit administratif, peu importe la langue ou le système national en cause » (Mockle, 2018). Notre communication permettra, d'abord d'identifier les différents principes, outils et mécanismes mobilisés par l'administration pour mieux gérer le Tribunal administratif du Travail, et ce, afin de mieux comprendre comment ces principes et outils managériaux interagissent avec le droit administratif.



Projets de recherche de nos membres

Effets indirects de l'activité maritimo-portuaire : hydrodynamique appliquée au transport sédimentaire et à l'environnement | Projet « EMPHASE »

2020-2023 | FRQ – ANR (570 000 \$)

Chercheur-es :

- Damien Pham Van Bang (Génie – INRS : chercheur principal),
- M. Richer-Laflèche (Génie –INRS)
- Hammouti (Génie –CNRS)
- M. Desroches (Génie –INRS)
- P. Letellier (Génie –INRS)
- F. Daigle (Génie –INRS)
- S. Nobert (Géographie, Université de Montréal)
- **C. Choquette** (Droit, Université de Sherbrooke)
- N. Huybrechts (Génie –CEREMA)
- H. Smaoui (Génie –CEREMA)
- P. Sergent (Génie –CEREMA)
- Sottolichio (Génie –Université de Bordeaux)
- G. Detandt (Génie –Université de Bordeaux)
- S. Schmidt (Génie –CNRS)
- V. Marieu (Génie –CNRS)
- S. Jarny (Génie –Université de Poitiers)
- G. Gomit (Génie –Université Poitiers)
- L. Thomas (Génie –Université Poitiers)

Collaborateurs :

- Port de Bordeaux
- Port de Québec
- Port de Trois-Rivières
- Sodes
- Wabanaki
- MeRLIN

Étudiant à la maîtrise :

- Charles Gauthier (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

D'autres étudiants se trouvent dans différentes institutions.

Tout passage d'un bateau s'accompagne de modifications hydrodynamiques, car il induit des courants ou des ondes, qui sont susceptibles de nuire à la faune ou à leur habitat. Tant les navires commerciaux que les bateaux de plaisance ont un impact important sur l'environnement. Le projet « EMPHASE » a comme objectif principal de doter les instances décisionnelles d'un outil performant et facile d'utilisation permettant de concilier à la fois la navigation et les enjeux socio-économiques et écologiques, notamment, dans le contexte de l'Accord économique et commercial global (AECG), signé en 2016, entre le Canada et l'Union européenne. Le projet cible plus précisément la navigation commerciale dans les estuaires de la Gironde et du Saint-Laurent qui représentent des milieux fragiles à cause de la richesse de leur biodiversité et des variations dynamiques importantes. Alors que les hydrologues et les biologistes se pencheront sur l'impact de la navigation sur ces écosystèmes, une équipe de sciences sociales évaluera la perception et la gestion des risques associés à la navigation commerciale et de plaisance. Une enquête sur le terrain auprès des parties prenantes aura lieu ainsi qu'une analyse documentaire puisque la conception du risque se révèle dans l'ordre public à travers de nombreux instruments écrits incluant les lois, règlements, politiques, directives, etc. tant au niveau national que régional et local. Ce travail permettra de comparer les perceptions des citoyens ainsi que l'action publique touchant à la navigation maritime (commerciale et de plaisance), à l'érosion des berges et à la sécurité publique des diverses régions à l'étude.

Gestion des barrages face aux changements climatiques et adaptation des communautés locales | Étude de cas no. 1 | Projet « Acclimatons-nous »

2018-2023 | CRSH Savoir (266 890 \$), OURANOS (100 000 \$), FCM (125 000 \$), Plusieurs municipalités (Régie intermunicipale du lac Massawippi, Coleraine, Adstock)

Chercheur-es :

- **Catherine Choquette** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke) Chercheure principale
- Pascale Biron (Département de géographie, Université Concordia)
- Geneviève Cloutier (École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional, Université Laval)
- Michael Coyle (Faculté de droit, Western Ontario University)
- **Catherine Frizzle** (Département de géométrie appliquée, Université de Sherbrooke (doctorante) et COGESAF)
- **David Gilles** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Stéphane Bernatchez** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Sèdjro Axel-Luc Hountohotegbè** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Christiane Hudon (Environnement et changement climatique Canada)
- Yannick Huot (Département de géométrie appliquée, Université de Sherbrooke)

- **Robert Leconte** (École de génie, Université de Sherbrooke)
- Christian Nozais (Département de biologie, Université du Québec à Rimouski)
- **Mélanie Trudel** (École de génie, Université de Sherbrooke)
- Jean Marois (Médiateur, PRDSA)
- **Edith Vézina** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- ainsi que tous les autres chercheurs du projet Adaptation du droit aux changements climatiques qui travaillent sur des enjeux particuliers selon leur expertise

Étudiantes à la maîtrise :

- Lucie Baillon (aménagement du territoire)
- Camille Cloutier (environnement)
- Roxanne Tremblay (environnement)
- Pascale Drapeau (droit)
- Toumia Ghribi (génie)
- Elhem Gandouzi (génie)

Postdoctorante :

- Julia Santos Silva (droit)

Professionnel de recherche :

- Louis-Philippe Bessette

Stagiaires en environnement :

- Olivier Therrien
- Adrianna Bessette

Chargé de projet :

- Ayoub Hammoudi

Collaborateurs :

- **COGESAF, OURANOS, MELCC** et plusieurs municipalités et MRC

Site internet : www.acclimatons-nous.org

Il existe plus de 10 000 barrages et digues au Québec. La gestion d'un barrage implique le choix du niveau d'eau dans le réservoir en amont ainsi que du débit à évacuer dans le tronçon en aval.

Les critères contraignants pour le gestionnaire du barrage réfèrent principalement à la sécurité du barrage ainsi qu'à sa finalité (production hydro-électricité, par exemple). Toutefois, divers usages de l'eau sont présents au sein d'un même bassin versant (consommation humaine, écosystèmes, agriculture, industries, loisirs) et plusieurs problématiques environnementales peuvent y sévir. Lorsque les besoins en eau sont concurrents, il est impossible de les satisfaire tous, provoquant indubitablement des conflits entre les utilisateurs.

Les changements climatiques, en accentuant les périodes de surcharge et de sécheresse ou en modifiant les périodes de pointe, exacerbent ces conflits.

Dans ce contexte, ce projet de recherche vise à adapter la gestion des barrages au climat actuel et aux besoins en eau de leur région, de même qu'à pallier au manque de résilience des communautés locales face aux changements climatiques. Trois barrages feront l'objet de l'étude soit au lac Massawippi, au Grand lac St - François et au lac Montjoie en Estrie.

Une équipe multidisciplinaire entreprendra à l'automne 2019 d'établir le portrait environnemental des trois bassins versants grâce à des relevés hydrographiques, hydrologiques et biologiques. Un portrait socio-économique sera également tracé grâce au recensement des citoyens potentiellement affectés par la gestion des barrages. Un premier objectif spécifique de l'étude est de partager les savoirs locaux et les connaissances des chercheurs pour co-construire, dans un premier temps, un plan de gestion du barrage adaptée c'est-à-dire qui tienne compte des changements climatiques et, dans un deuxième temps, d'y intégrer les préoccupations de la collectivité locale. Un deuxième objectif spécifique de l'étude est de concevoir un plan de gestion des risques résiduels découlant des changements climatiques, qui ne peuvent pas être pris en compte dans le plan du barrage, et qui doivent, par conséquent, être pris en charge par les acteurs locaux. Un troisième objectif spécifique est de concevoir un processus de médiation/facilitation bien structuré, tant en ce qui concerne sa légitimité que son efficacité, qui permettra aux acteurs locaux concernés de facilement co-construire des plans de gestion performants et évolutifs.

La mise en œuvre d'un tel projet repose sur l'étroite collaboration entre les sciences sociales, les sciences pures et les sciences appliquées. De plus, l'approche de co-construction des plans de gestion fait non seulement appel à la solidarité communautaire mais elle crée également une synergie bénéfique entre le milieu communautaire, l'État et le milieu universitaire. La convergence de ces multiples savoirs permettra de développer un modèle de médiation basé, essentiellement, sur l'échange d'information, la transparence, le dialogue constructif, la légitimité du processus et ce, pour favoriser des choix libres, éclairés et aptes à répondre aux impératifs des changements climatiques et du développement durable. Ce type de médiation pourrait s'avérer un incontournable, dans un proche avenir, pour tout projet affectant la société et l'environnement ou exigeant un certain niveau d'acceptabilité sociale pour être autorisé par l'État.

Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques

2018-2023 | CRSH Savoir (266 890 \$)

Chercheur-es :

- **Catherine Choquette** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke) : Chercheure principale
- **Stéphane Bernatchez** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Pascale Biron (Département de géographie, Université Concordia)
- Luc Bouthillier (Centre d'analyse des politiques publiques, Université Laval)
- **Suzanne Comtois** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Michael Coyle (Faculté de droit, Université Western Ontario)
- Diane P. Dupont (Département d'économie, Université Brock)

- **Dominique Gravel** (Département de biologie, Université de Sherbrooke)
- **Jie He** (Département d'économie, Université de Sherbrooke)
- Christiane Hudon (Environnement et changement climatique Canada)
- **Louise Lalonde** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Nicolas-Guillaume Martineau (Département d'économie, Université York)
- Steeve Mongrain (Département d'économie, Université Simon Fraser)

Étudiant-es à la maîtrise :

- Catherine Boisvenue (droit)
- Stéphanie Cotnoir (environnement)
- Adéline Hamelin Groleau (environnement)
- Noémie Dallaire-Nicholas (droit)

Postdoctorante :

- Julia Santos Silva (génie)

Collaborateurs :

- Caroline Larrivée (**OURANOS**)
- Antoine Verville (ROBVQ)

Auxiliaire de recherche :

- Louis-Philippe Bessette (droit)

Les changements climatiques ne font plus partie des risques appréhendés. Partout sur la planète des manifestations concrètes de changements sont observées et analysées. La première intervention de nos gouvernements fut celle de la mitigation des impacts en tentant de réduire les gaz à effet de serre (GES) par le droit international et les droits nationaux. Force est de constater que cette approche ne fut pas concluante puisqu'aujourd'hui, l'adaptation aux changements climatiques s'impose à tous les États, et parfois même, de façon urgente.

Par sa nature structurante, le droit joue un rôle clé dans l'adaptation aux changements climatiques et, pourtant, il existe très peu de recherches sur la pertinence du droit actuel. L'objectif principal de ce projet de recherche est de déterminer comment l'on peut élaborer un droit (droit formel et droit de la gouvernance) qui soit adapté aux changements climatiques.

Les objectifs spécifiques sont :

- (1) de s'interroger sur l'adéquation entre le droit actuel et les impératifs de l'adaptation aux changements climatiques.
- (2) de vérifier si le droit actuel répond aux critères d'efficacité, d'effectivité, d'efficience et de légitimité caractérisant le droit de la gouvernance.
- (3) de développer des outils permettant une adaptation optimale du droit aux changements climatiques.

Plusieurs chercheur-es investigueront des sujets très variés allant de la fiscalité municipale et de la compensation des milieux humides et hydriques à la protection des espèces menacées en passant par l'épistémologie du droit de la gouvernance.

Parallèlement à ces travaux théoriques, deux études de cas multidisciplinaires sont en cours, soit l'une sur la gestion des barrages et l'autre en foresterie.

Gouvernance des forêts et changements climatiques | Étude de cas no. 2

2018-2023 | CRSH Savoir (266 890 \$)

Chercheur-es :

- **Catherine Choquette** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke) : Chercheure principale
- Luc Bouthillier (Centre d'analyse des politiques publiques, Université Laval)
- Michael Coyle (Faculté de droit, Université Western Ontario)
- **Dominique Gravel** (Département de biologie, Université de Sherbrooke)
- Évelyne Thiffault (Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval)
- **Stéphane Bernatchez (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)**
- Jean Marois (Médiateur, PRDSA)
- ainsi que tous les autres chercheur-es du projet Adaptation du droit aux changements climatiques qui travailleront sur des enjeux particuliers selon leur expertise

Postdoctorante :

- Julia Santos Silva (droit)

Étudiant(e)s :

À venir

Collaborateurs :

- **OURANOS**, Trois TGIRT de la région de la Capitale nationale et le Forestier en chef

Il existe actuellement au Québec une volonté politique de recourir aux forêts comme outil de lutte aux changements climatiques. Une équipe de recherche (FP Innovation, ULaval et UQAC) est à développer un modèle de calcul de la séquestration du carbone par la croissance forestière et la fabrication de produits forestiers qui immobilisent du carbone. Ce modèle permettra d'élaborer différents scénarios de récolte et d'interventions sylvicoles (ex. reboisement) qui augmenteraient les rendements en bois et du même coup la séquestration du CO₂. Ce modèle associera aussi des paniers de produits issus de la transformation des bois récoltés. Le bois étant un assemblage de chaînes de carbone, son usage a un effet direct sur la séquestration du carbone. De plus, on peut accroître cet effet par la substitution d'autres matériaux (ex. acier, béton) qui ont une plus forte empreinte carbone.

Ce projet de recherche, qui est encore en développement, vise à employer le mécanisme des TLGIRT pour stimuler une conversation citoyenne sur cette idée de recourir à l'aménagement forestier et aux produits du bois pour s'adapter aux changements climatiques. D'une part, ces

exercices de modélisation étant très abstraits, une appropriation par les acteurs terrains devient nécessaire pour concevoir et de mettre en œuvre de tels scénarios d'intervention tant en forêt qu'en développement industriel. D'autre part, un dialogue citoyen serait contributif à baliser l'emploi des forêts comme instrument de lutte aux changements climatiques dans un contexte d'aménagement intégré et de gestion écosystémique où le rendement en bois devient seulement un des objectifs attendus de l'aménagement.

Les trois TLGIRT envisagées sont celles de Portneuf (16 membres), Laurentides (15 membres) et Charlevoix - Bas Saguenay (20 membres). Les TLGIRT ont la responsabilité légale d'assurer la prise en compte des intérêts et préoccupations des individus et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier. La co-construction des plans de gestion des forêts s'appuiera sur un processus de médiation qui sera développé lors de l'étude de cas # 1 sur la gestion des barrages.

Co-construction d'une stratégie de mitigation des inondations à Rapide-Danseur en Abitibi

2020-2023 | Réseau inondations intersectoriels du Québec (RIISK) (86 600 \$)

Chercheur-es :

- Mélanie Trudel, (Génie, Université de Sherbrooke)
- Yves Bergeron, (Biologie, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et Université du Québec à Montréal)
- **Catherine Choquette, (Droit, Université de Sherbrooke)**

Collaborateurs :

- Organisme de bassin versant d'Abitibi-Jamésie (OBVAJ)
- Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet (FERLD)

Étudiante :

- Stéphanie Carle (Droit, Université de Sherbrooke)

L'objectif général du projet est d'aider une collectivité locale à co-construire une stratégie de mitigation des inondations basée sur des connaissances et des outils qui permettront de simuler différents scénarios d'inondations. Un objectif secondaire est d'améliorer la capacité des communautés locales à s'adapter aux changements climatiques.

Le projet sera réalisé dans des collectivités de l'Abitibi, près de Rapide-Danseur. Plusieurs inondations importantes notamment en 2019 ont eu des conséquences sur les propriétés riveraines et des discussions au sein des municipalités sont en cours à l'effet de modifier le rapide afin de diminuer l'impact des inondations printanières. Les modifications au rapide danseur qui

entraîneraient des changements dans la dynamique des crues et de l'étiage auraient un impact significatif sur la végétation riveraine qu'il est important d'évaluer.

Entre autres les plaines inondables du lac Duparquet dont le niveau d'eau est contrôlé par le rapide Danseur sont colonisées par des peuplements de frêne noir d'une grande valeur écologique. Des études dendro-chronologiques en cours permettent d'anticiper les effets potentiels sur ces peuplements des changements de régime des crues en lien avec des modifications du rapide et/ou des changements climatiques.

L'aspect multidisciplinaire en droit, génie et écologie est ainsi nécessaire à la réussite du projet. L'établissement d'une gouvernance collaborative est non seulement un atout pour les communautés locales au niveau de la gestion des inondations mais également pour tout type de gestion demandant une compréhension et une approche globale ainsi qu'un effort collectif au niveau de la mitigation des risques.

L'interdisciplinarité dans la discipline juridique au miroir des disciplines : étude réflexive des représentations et des pratiques Canada-Belgique

2018-2023 | CRSH Savoir (201 810 \$)

Projet interrompu : chercheure principale en congé de maladie (repris avril 2021 sous la direction de Violaine Lemay)

Chercheur-es :

- **Louise Lalonde** (Université de Sherbrooke) Chercheure principale
- **Stéphane Bernatchez** (Université de Sherbrooke)
- George Azzaria (Université Laval)
- **Catherine Choquette** (Université de Sherbrooke)
- **Véronique Fortin** (Université de Sherbrooke)
- Violaine Lemay (Université de Montréal)
- Marc Maeschalk (Université Catholique de Louvain)
- Finn Makela (Université de Sherbrooke)

Le recours à l'interdisciplinarité dans la recherche académique, quelle que soit la discipline, devient une pratique de plus en plus courante. Toutes les disciplines sont concernées par l'épistémologie de l'interdisciplinarité (évaluation, méthodes et usages). Les différents niveaux de connexion des savoirs dessinent des enjeux communs à toutes les disciplines. Par ailleurs, chaque discipline est confrontée à des enjeux spécifiques. Ce projet de recherche souhaite comprendre et caractériser la spécificité de l'interdisciplinarité dans la recherche académique des juristes canadiens et belges, tout en saisissant réflexivement les enjeux et les défis de l'interdisciplinarité communs à toutes les disciplines. La discipline juridique est directement interpellée par l'interdisciplinarité qu'appellent les transformations du droit. Ce mouvement exige de la discipline juridique à la fois connaissance d'elle - même et dialogue avec les autres disciplines.

Premier enjeu : Se connaître soi - même : Historiquement, la discipline juridique s'est donné une fonction singulière. La discipline juridique traditionnelle s'est destinée à agir sur le droit. La production traditionnelle des juristes académiques participe à la construction de son objet. Elle est une source de droit. Sa singularité conditionne en partie ses usages des autres disciplines. Ces différents usages évoluent, certains vers une véritable connexion des savoirs alors que d'autres entretiennent une vision plus instrumentale de ces savoirs disciplinaires. Il importe de caractériser les représentations et usages de l'interdisciplinarité par les juristes.

Second enjeu : Se connaître au miroir des disciplines : D'autres disciplines construisent aussi des conceptualisations de l'interdisciplinarité, transversales aux disciplines. Des théories de l'interdisciplinarité élaborent des usages et méthodes, et elles posent des critères de validité. La discipline juridique doit saisir ces conceptualisations transversales de l'interdisciplinarité et dialoguer avec d'autres disciplines afin de développer des pratiques interdisciplinaires réflexives et critiques de ses propres représentations. Puis, les conditions de l'interdisciplinarité comme pratique de gouvernance en recherche doivent être réfléchies, par un dialogue réflexif.

Justice de proximité et Cours municipales

2020-2021 Institut québécois de réforme du droit et de la justice

Chercheurs : **Guillaume Rousseau** et **Stéphane Bernatchez**

Étude 1 : Guillaume Rousseau et Samuel Grondin, Les réformes des cours municipales : vers une justice de proximité aux multiples dimensions, 21 janvier 2021 (15 000 \$)

Assistanat de recherche : Idriss Moukagni

Étude 2 : Stéphane Bernatchez, Ann-Sophie Isabel, Marie Talaïa-Coutandin, Sophie Audette-Chapdelaine, Marie-Sophie Demoflys et Thomas Windisch, La justice de proximité : une notion à contenu variable en droit éclairée par ses pratiques, 31 mai 2021 (17 000 \$)

Étude comparative sur la structuration de la santé publique au Canada et dans le monde

2018-2020| Ministère de la Santé et des Services sociaux (200 000 \$)

Chercheuses : Groupe d'étude sur les politiques publiques et la santé des populations

- France Gagnon (TELUQ) Chercheure principale, Groupe d'études sur les politiques publiques et la santé (GÉPPS)
- **Marie-Eve Couture Ménard** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Carole Clavier (UQAM, Institut Santé et société (ISS))
- Élisabeth Martin (Faculté des sciences infirmières, Université Laval)

Auxiliaires de recherche :

- Ludovic Lascelles (doctorant à l'Université Laval et étudiant à la maîtrise en Prévention et règlement des différends à l'Université de Sherbrooke)
- Laurence Bourque (maîtrise en santé publique à l'Université Laval)
- Coralie Gaudreau (maîtrise en santé publique à l'Université Laval)

Professionnelle de recherche : Geneviève Malboeuf (TELUQ)

Qu'est-ce qui caractérise l'organisation, la gouvernance et les leviers d'action de la santé publique, soit les instruments de gouverne privilégiés au Québec ? Et qu'en est-il dans d'autres provinces ou pays ? Quels acteurs institutionnels, privés, communautaires ou autres sont responsables de quoi et à quel(s) palier(s) ? Observe-t-on de nouveaux développements ou des transformations récentes dans la structuration de la santé publique ailleurs au Canada et dans le monde ? Peut-on y relever des gains ou des pertes en matière de santé publique (cf. notamment aux transformations récentes) ? Peut-on y discerner des innovations prometteuses en termes de structuration de la santé publique pour le Québec ?

Ce projet de recherche sur la structuration de la santé publique vise à documenter les expériences d'autres juridictions (provinces et pays) comparables au cas du Québec, notamment celles qui sont considérées exemplaires au regard de certains aspects de leur organisation, gouvernance et instruments de gouverne ou qui ont connu de nouveaux développements dans les dernières années. Il s'agit également de repérer de nouvelles initiatives et des pratiques innovantes, ainsi que de dégager des constats et identifier des dispositions légales, des orientations et des pratiques inspirantes pour le contexte québécois.

La gouvernance de proximité : compréhension de ses usages et de ses sens pour le droit

2018-2023 | CRSH Savoir (174 498 \$)

Chercheur-es :

- **Stéphane Bernatchez** (Université de Sherbrooke) Chercheur principal
- **Catherine Choquette** (Université de Sherbrooke)
- **Suzanne Comtois** (Université de Sherbrooke)
- **Marie-Eve Couture Ménard** (Université de Sherbrooke)
- **Marie-Claude Desjardins** (Université de Sherbrooke)
- **Véronique Fortin** (Université de Sherbrooke)
- **David Gilles** (Université de Sherbrooke)
- **Louise Lalonde** (Université de Sherbrooke)
- **Pierre-François Mercure** (Université de Sherbrooke)
- **Guillaume Rousseau** (Université de Sherbrooke)
- **Édith Vézina** (Université de Sherbrooke)

Étudiante au doctorat :

- Alexandra Bouchard

Étudiant(e)s à la maîtrise (été 2020) :

- Émilie Morasse
- Ann-Sophie Isabel
- Yezhou Shen
- Sarah-Isabelle Avril
- Andréjean Luc

Stagiaire en régime coopératif (été 2020) :

- Sarah-Maude Bélanger

De plus en plus, de nouveaux instruments juridiques, de nouvelles instances et des mécanismes participatifs sont créés afin de développer une plus grande proximité avec la société civile. Justice, santé, politique et gouvernement de proximité, avec les acteurs concernés, les décideurs locaux, dans des processus participatifs, délibératifs, par la création d'instances indépendantes, partout la proximité devient un enjeu de légitimité, d'effectivité, d'efficience et d'efficacité. Cette évolution s'explique à la fois par la remise en question du modèle juridique traditionnel, fondé sur la hiérarchie et l'autorité, et le passage, en corollaire, du gouvernement à la gouvernance. De telles transformations ont des conséquences importantes sur le droit et la discipline juridique. En effet, les normes et les pratiques de proximité interrogent le droit et la conception qu'en ont les juristes. Le droit se trouve alors en interrelation, sinon en friction, avec d'autres modes réglementaires. La science juridique tente de donner sens à ces nouveaux phénomènes qui bouleversent les catégories juridiques conçues à une autre époque pour définir les lois, leurs processus d'adoption et leur application judiciaire.

Voilà que sont créés de nouveaux processus d'élaboration et d'application des normes, que de nouvelles normativités apparaissent et que de nouvelles entités ont la responsabilité de proposer et de mettre en œuvre les choix normatifs. Pour réfléchir cette question, les juristes doivent s'intéresser aux théories de la gouvernance qui ont proposé différentes notions susceptibles d'éclairer la proximité. Jusqu'à présent, les travaux des juristes ont constaté l'apparition de nouvelles normes, qu'ils ont tenté de classer en fonction des catégories juridiques existantes, ou qu'ils ont analysées en formulant de nouveaux concepts. Ils ont peu porté attention aux autres disciplines qui ont cherché à rendre compte de cette gouvernance, plus spécifiquement à la gouvernance de proximité mise en place. C'est précisément en examinant comment ces théories pluridisciplinaires de la gouvernance ont construit la proximité que le présent projet de recherche pourra, de manière critique et réflexive, réfléchir aux insuffisances et aux écarts dans la réception de la proximité par la discipline juridique et par la gouvernance par le droit.

Étude d'effectivité de la certification équitable des bananes en République Dominicaine sur la liberté d'association

2017-2019 | CRSH Savoir (67 435 \$)

Projet interrompu : chercheure principale en congé de maladie

Chercheur-es :

- **Marie-Claude Desjardins** (Université de Sherbrooke) Chercheure principale
- Finn Makela

Auxiliaire de recherche : Marie Talaia

Les travailleurs agricoles sont parmi les plus défavorisés et vulnérables du monde (FAO, 2005) et ils représentent environ le tiers des travailleurs à l'échelle planétaire (OIT, 2014). Même si, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la représentation collective constitue l'un des meilleurs moyens pour améliorer leurs conditions de travail, le taux de syndicalisation des travailleurs agricoles demeure faible. Les instruments juridiques visant à protéger la liberté d'association et de négociation collective existent pourtant dans de nombreux États mais leur mise en œuvre est souvent lacunaire vu le manque de ressources et de contrôle de la part des autorités publiques, la nature saisonnière du travail agricole et les problèmes d'accès au droit et à la justice dont sont victimes les salariés agricoles. Évoluant à l'extérieur de l'ordre juridique étatique, mais étant contraignante pour ses certifiés, la certification équitable (CE) propose des dispositions intégrant une approche régulatrice de la liberté d'association qui est particulièrement originale car elle propose une série de mesures exigeant la représentation des travailleurs et visant à encourager la syndicalisation, la participation des travailleurs aux décisions et une autonomisation en matière de relations de travail.

Une question se pose alors, ces dispositions sont-elles effectives ? Le projet de recherche vise à répondre à cette question en effectuant une étude d'effectivité de ces dispositions. Cette étude sera réalisée dans le secteur de la production bananière en République dominicaine. La méthodologie de la recherche pour la réalisation de l'étude d'effectivité se fonde sur une démarche documentaire et empirique impliquant une étude de cas multiples : 30 salariés provenant de 6 entreprises du secteur bananier seront interrogés ainsi que les employeurs, des spécialistes du droit du travail, des syndicats, des organisations non gouvernementales, l'organisme de certification et les autorités publiques. Ces entretiens seront complétés par des observations participantes des comités de travailleurs et/ou des syndicats.

Ce projet vise également à déterminer les possibilités et les limites respectives des types de représentation des travailleurs (comité de travailleurs ou syndicat) au sein de la CE mais aussi de la législation étatique, dans l'objectif d'une amélioration des conditions de travail. Les résultats de cette recherche contribueront à l'avancement des connaissances en droit du travail, car elle permettra d'évaluer le potentiel de régimes juridiques non étatiques afin de mettre en œuvre la liberté d'association dans les pays du Sud global. Ils permettront également de documenter les effets de la certification équitable. Les données produites serviront également aux travailleurs agricoles et syndicats dominicains ainsi qu'aux ONG vouées à l'amélioration de leurs conditions.

En effet, ces recherches contribueront à leur fournir de l'information sur les possibilités et les limites de la certification équitable mais aussi sur les deux types de représentation collective, soit le syndicat et le comité de travailleurs. En étant mieux informés, ils pourront faire des choix plus éclairés au moment de constituer une organisation afin de les représenter. Les autorités publiques dominicaines et l'organisme de certification Fairtrade International (FI) pourront également bénéficier des résultats de notre recherche dans l'objectif d'améliorer leurs normes. Finalement, les consommateurs canadiens seront en mesure de faire des choix plus éclairés quant à l'achat de bananes.

Les pratiques punitives au sein du système d'aide sociale : ampleur, effets et défense de droits

2017-2020 | CRSH Savoir (59 321 \$)

Chercheur-es :

- **Véronique Fortin** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke) Chercheure principale
- Céline Bellot (École de travail social, Université de Montréal)
- Catherine Chesnay (École de travail social, Université du Québec à Montréal)
- Élisabeth Greissler (École de travail social, Université de Montréal)

Auxiliaire de recherche :

- Mariane Hamel (étudiante au baccalauréat en droit, diplômée en 2019)
- Anne-Marie Manoukian (étudiante programme de common law, diplômée en 2019)
- Sophie Audette Chapdelaine (étudiante au doctorat en droit jusqu'à été 2020)
- Jacqueline O'Hayon (étudiante au baccalauréat en droit, 2019-2022)

Cette recherche a pour objectif général d'étudier les pratiques punitives au sein du système d'aide sociale, en analysant quantitativement et qualitativement ce phénomène et ses effets sur les personnes concernées. Plus spécifiquement, trois objectifs généraux se distinguent et forment trois axes de recherche complémentaires :

- L'axe 1 vise à montrer les pratiques punitives administratives et judiciaires au sein du système d'aide sociale, notamment celles relevant de l'annulation, de la réduction, de la suspension et du recouvrement des prestations d'aide sociale (personnes sans contraintes à l'emploi).
- L'axe 2 vise à décrire les effets des pratiques punitives du système d'aide sociale sur les personnes les plus visées par ces pratiques, à partir des expériences des prestataires de l'aide sociale recrutés dans des organismes communautaires.

- L'axe 3 vise à étudier les pratiques de défense des droits des prestataires engagés dans des actions collectives (volet juridique et social) à partir des actions d'organismes communautaires.

La littérature sociojuridique a montré depuis plusieurs années le désengagement de l'État de ses fonctions de protection sociale pour se tourner vers des fonctions répressives. Mais la force répressive de l'État touchant les personnes en situation de pauvreté ne se restreint pas au système de droit pénal et s'étend aussi au droit social.

Plusieurs mécanismes de sanctions sont ainsi prévus par la *Loi sur l'aide aux personnes et aux familles* (LAPF) en cas de manquements du prestataire (par ex. l'annulation de la prestation en cas de visite à un parent malade à l'extérieur de la province pendant plus de sept jours consécutifs). De par ses mécanismes de sanctions, le droit de l'aide sociale contribue à la construction d'un prestataire perçu comme un sujet déviant, un état de fait renforcé par la récente réforme de la LAPF qui, avec l'adoption du projet de loi 70, a institué pour les premiers demandeurs de l'aide sociale l'obligation de participer à un plan d'intégration à l'emploi, sous peine de pénalités.

Nous nous ancrons dans un cadre théorique qui s'appuie sur la transformation de la force répressive de l'État. L'actuel mode de gouvernance néolibéral se traduit par tout un arsenal de techniques pénales ayant pour conséquence de réduire les fonctions de protection et de solidarité sociale de l'État au profit de fonctions de sécurité et d'ordre public. Or, notre projet de recherche s'inscrit dans la littérature sur les dispositifs punitifs en dehors du droit pénal, afin de montrer les tenants et les aboutissants de la logique punitive qui se déploie au sein du système d'aide sociale. Nous nous intéressons à la pénalisation dans le droit social comme extension des mécanismes de criminalisation de la pauvreté.

Étude d'effectivité de la certification des bananes en République Dominicaine et au Costa Rica : un nouveau modèle de régulation des pesticides

2017-2019 | FRQSC Soutien à la recherche pour la relève professorale (57 149 \$)

Chercheure : **Marie-Claude Desjardins** (Université de Sherbrooke)
Projet interrompu : chercheure principale en congé de maladie

Auxiliaire de recherche : Marie Talaia (droit)

Les pesticides sont réglementés dans la plupart des États mais la réglementation est actuellement inadaptée aux problèmes environnementaux, sociaux, économiques et sanitaires dont ils sont responsables. L'inefficacité de ces instruments juridiques pourrait s'expliquer par leur mode de régulation. Bien que des efforts aient été entrepris par les États pour mettre de l'avant une intervention plus adaptée, ils ont jusqu'à maintenant obtenu un succès limité.

Évoluant à l'extérieur de l'ordre juridique étatique, mais étant contraignante pour ses certifiés, la certification équitable propose des dispositions intégrant une approche qui est particulièrement originale en ce qu'elle exige du producteur une révision de son usage des pesticides et une prévision de modes alternatifs de gestion des nuisibles.

Malgré leur grand intérêt, ces dispositions ont été peu étudiées. Une question se pose alors à leur égard : sont-elles effectives ?

Le projet de recherche vise à répondre à cette question en effectuant une étude d'effectivité de ces dispositions. Cette étude sera réalisée dans le secteur de la production bananière en République dominicaine et au Costa Rica. La méthodologie de la recherche pour la réalisation de l'étude d'effectivité se fonde sur une étude de cas multisites : seront ainsi interrogés des producteurs de bananes ainsi que les salariés de 3 organisations de producteurs au Costa Rica et 3 en République dominicaine ainsi que des spécialistes du droit de l'environnement et de la culture bananière, des ONG et des autorités publiques.

Étude des facteurs juridiques pouvant contribuer au faible déploiement de mesures favorables à la saine alimentation au niveau municipal au Québec

2020-2023 | FRQSC Soutien à la recherche pour la relève professorale (54 376 \$)

Chercheure : **Marie-Eve Couture-Ménard** (Université de Sherbrooke)

Auxiliaire de recherche : (à venir – le projet débutera au cours du mois de mai 2020)

L'accès physique et économique à des aliments de valeur nutritionnelle élevée est crucial pour la santé des citoyens et doit être amélioré au Québec, dans l'optique de prévenir les maladies chroniques et l'obésité. Les villes sont des acteurs clés à cet égard, en tant que gouvernements de proximité façonnant le milieu de vie des habitants. Or, les mesures municipales visant à favoriser une saine alimentation connaissent un déploiement limité. Pourquoi ? Ce projet vise à étudier les facteurs juridiques pouvant contribuer au faible nombre d'interventions municipales en matière de saine alimentation au Québec. Il consiste plus spécifiquement à étudier l'influence qu'exerce le droit provincial déterminant les compétences et les pouvoirs des institutions municipales, sur l'intervention de ces dernières. Favorise-t-il l'inaction ou l'innovation ?

Les objectifs spécifiques du projet sont (1) de repérer les ambiguïtés et les contradictions possibles quant aux compétences, aux pouvoirs et aux responsabilités des organisations municipales en matière de création d'environnements favorables à la saine alimentation, (2) de documenter la manière dont le cadre juridique est compris et appliqué par les organisations concernées et grâce à quelles ressources, à l'aide d'entrevues semi-dirigées auprès d'acteurs du milieu municipal et de la santé publique et (3) de faire des recommandations aux décideurs publics sur l'opportunité, le

cas échéant, de modifier le cadre juridique en cause ou d'optimiser les pratiques du droit par le développement d'outils ou de formations.

Le projet s'attarde à un angle de recherche rarement exploré dans le domaine du droit de la santé publique, soit le droit en tant que variable dans le développement de politiques de santé publique. Il se situe également à l'intersection du droit municipal et du droit de la santé publique dans le contexte de la promotion de la santé, un champ de recherche peu investi par les juristes au Québec. Or, qu'il s'agisse de l'offre alimentaire (ex. dans les infrastructures sportives et les événements selon des contrats d'approvisionnement ou de commandites), de l'aménagement du territoire (ex. faible accès à des commerces alimentaires ou présence élevée d'aliments de faible valeur nutritionnelle autour des écoles), ou de l'exploitation du territoire (ex. agriculture en milieu rural ou urbain), les villes sont le foyer de décisions importantes ayant une incidence positive/négative sur la santé des citoyens (Sarkar et al., 2014). Il importe de développer la littérature québécoise sur le rôle des villes en santé publique dans le contexte de la prévention des maladies chroniques et de l'obésité.

Décriminalisation : contours, mécanismes et effets

2020-2023 | FRQSC Soutien à la recherche pour la relève professorale (52 022 \$)

Chercheure : **Véronique Fortin** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

Auxiliaires de recherche : Vickie Martin, baccalauréat en droit, diplômée en 2019

Benoît Doré-Coulombe, baccalauréat en droit, diplômé en 2021

Marie-Michelle Lévesque, baccalauréat en droit, diplômée en 2021

On a beaucoup critiqué la surutilisation du système de justice criminelle. La littérature sur la criminalisation des problèmes sociaux abonde. En revanche, la décriminalisation comme processus a été beaucoup moins étudiée.

La décriminalisation dans plusieurs cercles est vue comme une victoire de la modernité, une adaptation du droit aux mœurs actuelles. Pourtant, le retrait du champ du droit criminel d'un acte ou d'une omission n'équivaut pas nécessairement à la fin de la stigmatisation des comportements visés. Il n'équivaut pas non plus à la fin de la punitivité, bien au contraire. Dans les faits, il semble souvent survenir un transfert de prise en charge normative lors des processus de décriminalisation, faisant en sorte de faire passer certains comportements sous le contrôle d'autres systèmes normatifs, par exemple le droit administratif, le droit pénal réglementaire, le droit privé (droit du logement par exemple), pour en nommer quelques-uns.

En 2018, le Canada a procédé à une décriminalisation partielle de la consommation de cannabis à travers un processus législatif (*Loi sur le cannabis*, L.C. 2018, c. 16). Depuis au moins la décision *Bedford* de la Cour suprême du Canada en 2013 ([2013] 3 RCS 1101) et la réponse législative fédérale qui a suivi en 2014 (*Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes*

d'exploitation, L.C. 2014, c. 25), la question de la criminalisation/décriminalisation de la prostitution a également fait beaucoup les manchettes.

En prenant appui sur ces deux exemples récents de l'actualité juridique canadienne, ce projet de recherche vise à appréhender la décriminalisation afin d'en dresser les contours théoriques, d'en saisir les mécanismes juridiques et d'en comprendre les effets punitifs. En effet, si la décriminalisation a été présentée comme une nouvelle voie juridique, elle recouvre une multitude de situations, qui ont rendu cette notion confuse tant sur le plan de sa conception, de son application que de ses effets.

Projet d'évaluation de l'implantation du Programme d'accompagnement à la justice en santé mentale à Sherbrooke

2017-2019 | Ministère de la Justice du Québec (7 000 \$) CIUSSS de l'Estrie-CHUS (6500 \$), Institut canadien d'administration de la justice (7 500 \$)

Chercheuses :

- **Véronique Fortin** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke) Chercheure principale
- Sue-Ann MacDonald (École de travail social, Université de Montréal)

Professionnelle de recherche :

- Stéphanie Houde

Étudiante à la maîtrise :

Ann-Sophie Isabel

Les tribunaux spécialisés, notamment les tribunaux en santé mentale, se sont implantés graduellement dans plusieurs villes canadiennes et québécoises au cours des dernières années. Inspirés d'initiatives similaires aux États-Unis, ces tribunaux visent à faire le pont entre la justice et la santé pour des populations présentant de multiples problématiques, dont des problèmes de santé mentale. La présente étude vise à évaluer l'implantation du projet pilote de programme d'accompagnement à la justice en santé mentale de Sherbrooke. L'étude adopte une méthodologie mixte incluant une approche ethnographique qui s'appuie sur plusieurs heures d'observation participante des audiences à la cour et des rencontres de comités, des entrevues auprès d'acteurs clés impliqués dans l'implantation du programme ainsi qu'auprès des personnes participant aux programmes, et finalement une collecte de données quantitative relative aux dossiers inclus dans le programme, le tout pour la période entre juillet 2017 et juin 2018.

Ainsi, notre rapport final sera en mesure de décrire le programme et son fonctionnement, d'en analyser la trajectoire de service, d'établir un portrait des participants et de rendre compte de leur expérience dans le programme, de constater les effets à court terme du programme, de décrire et d'analyser le partenariat inhérent au développement, à l'implantation et au fonctionnement du programme, de même que de cibler les forces et les défis de ce projet pilote.

Guide et accompagnement personnalisé pour les plaideurs citoyens dans les cours de proximité de l’Estrie. Personne demanderesse : Clinique la Clé de vos droits

2018-2019 | Ministère de la Justice, Fonds Accès Justice (14 966 \$)

2019-2020 | Faculté de droit et Faculté des lettres et sciences humaines (3 600 \$)
(suspendu en mars 2020 en raison de la pandémie)

Chercheur-es :

- **Marie-Claude Desjardins** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Véronique Fortin** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Annie Lambert (École de travail social, l’Université de Sherbrooke)
- **Guillaume Rousseau** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

Collaboratrice :

- Me Déborah Montambault-Trudel

Coordonnatrices de projet :

- Vickie Martin
- Valérie Beaulieu-Pfertzal

Depuis les dernières années, le phénomène de l’autoreprésentation gagne du terrain au Québec. Dans le district judiciaire de St - François, le nombre de personnes se représentant seules ne cesse de croître et les ressources ne fournissent pas à la demande. Les plaideurs citoyens sont souvent anxieux à l’idée de se retrouver devant une Cour de justice, ont souvent peu de moyens financiers et ont difficilement accès à de l’information, adaptée à la région sherbrookoise, les aidant à se retrouver dans le système de justice actuel. Le manque de ressources adaptées aux plaideurs citoyens leur permettant de se préparer adéquatement à leurs audiences est donc également un aspect important du problème.

En se basant sur la doctrine et la jurisprudence, il semble que non. Dans ce contexte, ce projet vise à recenser les incompréhensions les plus fréquentes chez les juristes et de les expliquer en termes accessibles et appropriés dans un contexte juridique. En fournissant aux juristes des outils de références leur permettant d’améliorer, au besoin, les connaissances scientifiques qui sont particulièrement pertinentes à leur pratique, nous renforçons leur capacité à mieux protéger l’environnement en les aidant à identifier les solutions environnementales optimales.

Le projet s’inscrit dans la démarche actuelle de la Clinique juridique La clé de vos droits. Il vise la mise en place d’un service d’accompagnement personnalisé assuré par des étudiants au baccalauréat en droit et en travail social sous la supervision d’un étudiant aux études supérieures

en charge de la coordination et d'une équipe de professeurs en droit et en travail social. Les plaideurs qui en feront la demande via la Clinique juridique seront accompagnés par les étudiants dans leur recherche d'information juridique et leur contact avec les instances judiciaires. Plus spécifiquement, le service d'accompagnement vise à épauler le plaideur citoyen dans ses interactions avec la Division des petites créances.

Parallèlement à la mise en place de ce service, il y a la création d'un guide d'accompagnement, informatif et personnalisé, disponible en version papier et électronique, distribué dans les organismes de soutien de la région afin de renforcer les compétences et aptitudes des plaideurs citoyens. Des capsules vidéo à expertise mixte, c'est-à-dire réalisées par des étudiants en droit et des étudiants en travail social et vulgarisant l'information pertinente à partir du savoir d'expérience des plaideurs citoyens, sont créées et mises en ligne pour le public cible du projet.

Le management de la justice : de l'administration des tribunaux judiciaires et administratifs à la gouvernance par le New Public Management

2019 | Fondation du Barreau (7 500 \$)

Chercheur : **Stéphane Bernatchez**

Étudiante à la maîtrise :

- Alexandra Bouchard

Les juristes se préoccupent de plus en plus de la manière dont la justice est rendue au Canada. La Cour suprême reconnaît que, pour transformer le système de justice, un « virage culturel s'impose » (Hryniak c. Mauldin). Or, des transformations majeures sont déjà en cours et modifient les fondements mêmes de l'administration de la justice et auxquels il importe de réfléchir pour réfléchir les orientations de cette évolution.

Les tribunaux judiciaires et administratifs sont passés de l'administration de la justice, telle qu'elle s'est construite depuis la modernité juridique, à un modèle postmoderne de management de la justice. En arrière-plan de ce passage se situe un changement de paradigme important : le passage du gouvernement à celui de la gouvernance. Alors que le modèle traditionnel était pensé sur la métaphore de la pyramide de Kelsen et de principes fondamentaux, tels que l'indépendance et l'impartialité, ce schème est en partie remplacé par la configuration horizontale du réseau, qui fait place à la nouvelle gestion publique et à ses principes d'efficacité, d'efficience, de transparence, de responsabilité et d'imputabilité. Les tribunaux judiciaires et administratifs de plans stratégiques, d'objectifs, d'orientations, d'indicateurs de performance, de mesures d'impact, de cibles chiffrées, etc.

L'une des hypothèses de ce projet de recherche est que cette évolution vers une justice managériale a des impacts à la fois sur la gestion de la justice et le raisonnement judiciaire. En plus d'emprunter

de plus en plus de moyens technologiques, l'analyse judiciaire semble imprégnée par la logique numérique, comme en témoignent certains jugements rendus récemment et qui transforment les droits en nombres. C'est ainsi que dans l'arrêt *Jordan* (*R. c. Jordan*, 2016 CSC 27, [2016] 1 R. C. S. 631), la Cour suprême du Canada a converti le droit d'être jugé dans un délai raisonnable en nombres de mois précis.

Comprise dans la perspective du droit de la gouvernance (Lasserre), cette transformation de la justice peut sembler répondre à une double exigence : celle d'efficacité et celle d'effectivité. Le management de la justice soulève un certain nombre de questions, notamment quant à son impact sur les principes d'indépendance et d'impartialité judiciaires traditionnellement reconnus en droit.

Dans ce contexte, notre recherche vise à examiner les principes du management de la justice et à se demander en quoi ces principes correspondent aux principes traditionnels d'administration de la justice, dont les principes d'indépendance et d'impartialité qui ont fondé le système de justice.

L'encadrement de la publicité destinée aux enfants dans le contexte de la lutte contre l'obésité infantile : le régime juridique québécois est-il un modèle à suivre ?

2017-2019 | Fondation du Barreau (7 000 \$)

Chercheuses : **Marie-Eve Couture Ménard, Marie-Claude Desjardins et Édith Vézina**

Alors que le problème de l'obésité infantile sévit au Canada, l'industrie agroalimentaire de malbouffe recourt à des techniques de « marketing » de plus en plus sophistiquées pour séduire les jeunes consommateurs. Interpellé par ce fléau, le Sénat étudie depuis le 27 septembre 2016 un projet de loi visant à modifier la Loi sur les aliments et drogues pour y intégrer des interdictions de publicité d'aliments et de boissons s'adressant aux enfants de moins de treize ans. Depuis une dizaine d'années, divers rapports gouvernementaux et autres recommandent d'ailleurs l'adoption d'une réglementation fédérale plus stricte en la matière, car bien qu'il existe un système d'autorégulation de l'industrie canadienne au niveau fédéral, établi par le Code canadien des normes de publicité, plusieurs mettent en doute son efficacité. Sans surprise, l'industrie s'oppose à un durcissement des règles et mène des activités colossales de lobbying sur la scène politique. En ce temps d'effervescence législative, les regards se tournent vers le Québec, la seule province à avoir légiféré à cet égard. De fait, la Loi sur la protection du consommateur (LPC) interdit, depuis 1978, toute publicité destinée aux enfants de moins de treize ans, un régime juridique qui fait du Québec un chef de file au niveau international.

Ce projet repose sur une triple perspective de droit de la consommation, de droit de la santé publique et de droit international privé. Il vise à tirer des leçons de l'expérience québécoise en matière d'encadrement de la publicité destinée aux enfants, tant au niveau de la portée de l'interdiction législative prévue qu'au niveau de ses mécanismes de mise en œuvre, en s'attardant notamment au rôle de l'Office de protection du consommateur. Car si le droit consacre

formellement la protection des jeunes contre les effets pervers de la publicité, la réalité semble toute autre alors que l'industrie transgresse régulièrement la loi. Les nouvelles technologies ont également un impact sur l'application de la loi (ex. sites web, jeux vidéos, chaînes de télévision spécialisées) et soulèvent des enjeux importants en ce qu'elles favorisent l'exposition des jeunes à des publicités étrangères et posent la question de la régulation de la conduite des acteurs étrangers.

Le couplage de problématiques en environnement et en développement comme mode de prévention et de règlement des différends internationaux

2020-2022 | Fondation du Barreau du Québec (6 000 \$)

Chercheur : **Pierre François Mercure** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)

Auxiliaires de recherche :

- Flavie Beaudin-Fol (étudiante à la maîtrise, Université de Sherbrooke)
- Micheline Somba (étudiante au doctorat, Université de Sherbrooke. À partir de l'été 2020)

De récentes études démontrent que les différends entre États ont de meilleures chances d'être résolus si les parties négocient sur la base du couplage d'un large spectre de problématiques, ce qui signifie que la situation désavantageuse dans laquelle ils se placent en faisant des concessions dans un domaine, est contrebalancée par les gains qu'ils font dans d'autres secteurs. La résolution de différends entre États est ainsi enrichie par le mécanisme de l'échange, dans la mesure où ce dernier embrasse un vaste éventail de considérations qui revêtent une importance relative pour chacune des parties dans des domaines qui ne sont pas nécessairement liés. Le mécanisme de l'échange, aussi appelé marchandage, dont le fondement est le couplage de problématiques, est utilisé depuis longtemps dans le domaine de la diplomatie et il s'est institutionnalisé au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le concept de développement durable, élaboré sur la scène internationale, offre un cadre d'analyse des possibilités de ce mécanisme particulièrement intéressant pour les États, puisqu'il se fonde sur la conciliation de la protection de l'environnement avec la promotion du développement économique et social. Il est cependant constaté que la dynamique environnement-développement se heurte à un blocage entre les États, qui résulte d'une succession de différends entre eux, lorsqu'ils sont regroupés dans deux grandes catégories : les pays en développement et les pays développés. Les premiers offrent une résistance à collaborer à la préservation de l'environnement et les deuxièmes, quant à eux, offrent une résistance à faire des concessions dans le domaine du développement économique et social.

Ce projet se fonde sur l'hypothèse qu'une institutionnalisation des échanges, c'est-à-dire l'élaboration d'un cadre normatif qui stimulerait ces derniers, faciliterait la mise en œuvre du développement durable afin de répondre aux préoccupations de la communauté internationale, notamment, l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD) et la réduction des gaz à effet de serre ; pour n'en mentionner que deux importantes. Il apparaît donc être une intéressante

contribution à la prévention et au règlement des différends internationaux relatifs à l'environnement et au développement et, ultimement, à la gouvernance mondiale.

Projet SMART – Socially Mobile Assistive Robots for Telecare and Daily Activities of Older Adults

2019-2023 | Age-Well NCE (600 000 \$)

Chercheur-es :

- François Michaud (Faculté de génie, Université de Sherbrooke) : Co-chercheur principal
- Goldie Nejat (Faculté de génie, Université de Toronto) : Co-chercheuse principale
- Hani Naguib (Faculté de génie, Université de Toronto)
- Beno Benhabib (Faculté de génie, Université de Toronto)
- François Ferland (Faculté de génie, Université de Sherbrooke)
- Ito Peng (Munk School of Global Affairs and Public Policy, Université de Toronto)
- **Isabelle Lacroix** (Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke)
- **Stéphane Bernatchez** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- Mélanie Bourassa Forcier (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Marie-Eve Couture Ménard** (Faculté de droit, Université de Sherbrooke)
- **Charles-Étienne Daniel** (Facultés de droit et de génie, Université de Sherbrooke)
- Isabelle Gaboury (Faculté de médecine, Université de Sherbrooke)

Auxiliaires de recherche :

- Dary-Anne Tourangeau (étudiante au baccalauréat en droit et sciences de la vie)
- Maria-Klara Suciú (étudiante au baccalauréat en droit et sciences de la vie)

Les robots d'assistance sociale (RAS) peuvent fournir une assistance unique aux humains par leur capacité à interagir avec ceux-ci. Un grand nombre de robots plus spécifiquement destinés à fournir une assistance pour les soins des personnes âgées ont été développés, testés et évalués et bien qu'ils démontrent un grand potentiel, la plupart d'entre eux demeurent confinés dans les laboratoires. Pourquoi ? Plusieurs facteurs peuvent jouer un rôle, tels que 1) le coût et les investissements requis pour commercialiser et mettre à jour ces robots ; 2) trouver les bons contextes d'usages où les attentes des utilisateurs et les capacités des RAS sont rencontrés et 3) fournir des données et des preuves pertinentes permettant d'assurer les changements normatifs requis pour favoriser leur utilisation dans le monde réel.

En premier lieu, le projet SMART vise à mettre en place l'environnement requis permettant d'évaluer l'utilisation des technologies RAS par le biais d'expérimentations sur le terrain et se déroulant dans différents milieux de soins de longue durée et résidences pour personnes âgées. Cet environnement permettra d'identifier les besoins, usages et obstacles qui permettront d'orienter les activités de recherche technologique, par le biais de boucles itératives qui seront bonifiées de manière incrémentale par des expérimentations en continu. Cela permettra également d'engendrer

des opportunités qui pourront éventuellement mener à des spin-offs basés sur des applications spécifiques et à leur mise en marché graduelle. Puisque les services de santé au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada sont largement sous contrôle étatique, le projet SMART vise à mettre en place les conditions permettant de recréer un « living lab », qui permettra d'analyser de quelle manière les politiques publiques peuvent être influencées pour favoriser l'essor à court, moyen et long terme des RAS. En second lieu, le projet SMART vise aussi à amener les décideurs publics à délaisser une posture traditionnellement réactive face aux changements technologiques, en identifiant les conditions permettant de favoriser un meilleur transfert de connaissances entre les milieux scientifique et politique.

Les enjeux éthiques entourant l'usage normatif et juridique du consentement en matière sexuelle

2022-2024 | FRQSC Soutien à la recherche pour la relève professorale (57 128 \$)

Chercheure : **Marie-Hélène Desmeules** (Faculté des lettres et des sciences humaines, Université de Sherbrooke)

Le consentement est un acte normatif qui transforme plusieurs de nos actions incorrectes en actions correctes. En matières médicale et de vie privée, notre consentement est nécessaire pour que nos interactions soient considérées comme légitimes. Mais c'est aussi le cas en matière sexuelle, comme certains mouvements actuels le soulignent avec insistance. C'est principalement grâce au consentement qu'un geste à caractère sexuel, qui autrement serait qualifié d'agression sexuelle, devient un acte correct.

On justifie généralement le primat normatif accordé au consentement par le fait qu'il protège l'autonomie de tous les partenaires d'une interaction sexuelle. De plus, il le fait en opposant un frein aux conceptions morales qui pourraient nous interdire de faire ce que nous voulons. Peu importe ce que les autres peuvent penser moralement de certaines pratiques — comme l'adultère, l'homosexualité ou le sadomasochisme —, ces pratiques devraient être permises du moment que tous ceux qui y prennent part y consentent.

Malheureusement, peu de recherches critiquent d'un point de vue éthique ce primat qui est aujourd'hui accordé au consentement. L'hypothèse de notre recherche est que la norme du consentement sexuel affecte négativement et de façon préjudiciable les expériences de la personne qui donne son consentement. Plus spécifiquement, le consentement sexuel semble ne pas favoriser ni protéger la participation cognitive et pratique de la personne qui consent ; motive des affects et des sentiments négatifs ; lui fait porter indument le fardeau de la responsabilité de l'action consentie. Autrement dit, nous aurions des raisons éthiques de remplacer la norme du consentement sexuel par de meilleures normes.

Nous concluons notre recherche en proposant des solutions qui assurent une plus grande égalité entre les partenaires d'une relation sexuelle, comme la coparticipation ou la coopération. Nous prendrons cependant soin de vérifier que les nouvelles normes proposées pour résoudre les

problèmes éthiques du consentement sexuel ne contreviennent pas à d'autres normes juridiques. Par exemple, nos redéfinitions de l'agression sexuelle pourraient criminaliser des comportements qui ne sont pas suffisamment graves, contrevenant ce faisant à la protection constitutionnelle contre les peines cruelles et inusitées.

Publications de nos membres (2020-2021)

Stéphane Bernatchez, « Gouverner les religions au Canada par des innovations juridiques *made in USA* : la réflexivité à l'œuvre dans l'accommodement raisonnable et la liberté de religion », (2021) 11 *Revue du droit des religions* 133-154.

Stéphane Bernatchez, « Le réseau du droit de la gouvernance », dans Mathieu Devinat, Mélanie Samson et Georges Azzaria (dir.), *Les écoles de pensée en droit/Legal Schools of Thought*, Sherbrooke, Éditions Revue de Droit de l'Université de Sherbrooke, 2021, p. 7-42.

Stéphane Bernatchez, « Les porosités du droit à l'ère de la gouvernance », dans Viviane Grosswald Curran (dir.), *Porosités du droit/Law's porosities*, Paris, Société de législation comparée, 2020, pp. 21-42.

Stéphane Bernatchez, « From Democracy through Law to the Dictatorship of Algorithms? Legal Theory in the Cybernetic Age », in Karim Benyekhlef (dir.), *AI and Law. A Critical Overview*, Montréal, Éditions Thémis, 2020, pp. 47-74.

Stéphane Bernatchez, « De la démocratie par le droit à la dictature des algorithmes ? La théorie juridique à l'ère cybernétique », (2020) 25 (3) *Lex Electronica* 10-33.

Stéphane Bernatchez, « Le droit en transition : le droit de la gouvernance et le paradigme cybernétique », dans Antoine Bailleux (dir.), *Le droit en transition. Les clés juridiques d'une prospérité sans croissance*, Bruxelles, Presses de l'Université Saint-Louis, 2020, pp. 85-108.

Catherine Choquette, Dustin Klaudt et Laura Lynes, « Climate Change Litigation in Canada » in F. Sindico (ed), *Comparative Climate Change Litigation : Beyond the Usual Suspects*, New-York : Springer, 2020, 40 p.

Jean-Frédéric Ménard, « Offering a Reasonable Future: Withdrawal of Life-Sustaining Treatment from Infants in French Law with Illustrations from a Parisian Neonatal Resuscitation Unit » dans Imogen Goold, Jonathan Herring & Cressida Auckland, dir, *Medical Decision-Making on Behalf of Young Children : A Comparative Perspective*, Oxford, Hart, 2020 pp. 195-210.

Marie-Claude Prémont et Marie-Eve Couture Ménard, « L'état d'urgence sanitaire au Québec : un régime de guerre ou de santé publique ? » (2021) *Revue juridique Thémis* (à paraître).

Marie-Claude Prémont et Marie-Eve Couture Ménard, « Le concept juridique de l'urgence sanitaire : une protection contre les virus biologiques et... politiques », (2020) 7 *Bulletin A+*, ENAP, p.1-12.

Marie-Eve Couture Ménard et Marie-Claude Prémont, « L'exercice des pouvoirs d'urgence prévus à la Loi sur la santé publique pendant la crise de la COVID-19 », *Développements récents en droit de la santé et des services sociaux*, Barreau du Québec, (2020) 485, Éditions Yvon Blais, p. 29 à 60.

Marie-Eve Couture Ménard, « Book Review : Justice and Profit in Health Care Law. A Comparative Analysis of the United States and the United Kingdom », (2020) *Social & Legal Studies* (UK SAGE) 1-4.

Louise Bernier, Georges-A. Legault, Charles-Étienne Daniel, Suzanne K. Bédard, Jean-Pierre Béland, Christian A. Bellemare, Pierre Dagenais, Hubert Gagnon, Monelle Parent, Johane Patenaude, « Legal Governance in HTA: Environment, Health and Safety Issues / Ethical, Legal and Social Issues (EHSI/ELSI), the ongoing debate », *Canadian Journal of Bioethics* (Accepté, à paraître au printemps 2020).

Pierre-François Mercure, « Le projet de Pacte mondial pour l'environnement : Une opportunité pour le développement ? », dans Mohamed Ali Mekouar et Michel Prieur (dir.), *Mélanges en l'honneur de Stéphane Doumbé-Billé, Droit, humanité et environnement*, Bruxelles, Bruylant Éditions, 2020, p. 313 à 351.

Guillaume ROUSSEAU, « Loi sur la laïcité de l'État commentée et annotée : philosophie, genèse, interprétation et application », Éditions R.D.U.S., 2020.

Guillaume ROUSSEAU et François CÔTÉ, *Restaurer le français langue officielle - Fondements théoriques, politiques et juridiques pour une primauté du français langue du droit*, Institut de recherche sur le Québec, 2020, 128 p.

Conférences et communications de nos membres

Stéphane Bernatchez, Suzanne Comtois et Véronique Fortin, La justice de proximité : des transformations en matière de justice vues sous l'angle de la gouvernance, Présentation à la Fondation du Barreau du Québec, 11 décembre 2020

Catherine Choquette et al., « Acclimatons-nous : projet de gestion adaptée et intégrée des barrages et d'adaptation des communautés locales face aux changements climatiques », Symposium OURANOS novembre 2020, en ligne.

Marie-Hélène Dufour, « Critiquer et repenser le droit civil : L'apport de la théorie relationnelle du contrat et de la gestion de projet au regard du contrat d'entreprise de construction dans un contexte de grand chantier », Atelier du Laboratoire pour la recherche critique en droit (LRCD), Université de Sherbrooke, en ligne, 26 novembre 2020.

Joao Velloso, **Véronique Fortin** et Marie-Eve Sylvestre, « Réglementation du Cannabis et décriminalisation punitive : Les défis de la réduction des méfaits », Conférence FIRST, DO LESS HARM : Harm Reduction as a Principle of Health Policy and Law, novembre 2020, Université d'Ottawa, en ligne.

Marie-Eve Couture-Ménard, Lara Khoury et Alana Klein, « Répondre dans l'urgence : le droit et la responsabilité de l'État dans la réponse à la COVID-19 », webinaire organisé par l'axe Éthique et l'axe Politiques publiques et santé des populations du Réseau de recherche en santé des populations du Québec, 18 mars 2021.

Marie-Eve Couture Ménard et Marie-Claude Prémont, « La mise en œuvre du concept d'état d'urgence sanitaire au Québec en pandémie de COVID-19 : les zones d'ombre peuvent-elles s'éclairer? », Développements récents en droit de la santé 2020, 27 novembre 2020 – webdiffusion.

Marie-Eve Couture Ménard, « Que dit (ou ne dit pas) la loi ? Partage du pouvoir et autres enjeux sous l'état d'urgence sanitaire », Colloque de l'Association des Spécialistes en Médecine Préventive du Québec, 23 octobre 2020 – webdiffusion.

Marie-Eve Couture Ménard et Olivier Drouin, « Gestion de l'incertitude en contexte d'urgence sanitaire », Webinaire du Bureau de l'éthique clinique, Université de Montréal, 18 juin 2020.

Marie-Eve Couture Ménard, Alana Klein et Lara Khoury, « State Power and Accountability in Pandemic Times », Webinaire de l'Institute for Health and Social Policy (IHSP), Université McGill, 16 juin 2020.

Marie-Eve Couture Ménard, « Pandémie(s) et libertés fondamentales », Webinaire du Réseau de recherche en santé des populations, 2 juin 2020.

Marie-Eve Couture Ménard, Alana Klein et Lara Khoury, « Power, people and the pandemic: the legal sides of COVID-19 », Webinaire de McGill Checks In Live Webcast, 21 Mai 2020.

Mathieu Devinat et Guillaume Rousseau, « Symposium Pierre Patenaude », Faculté de droit, Université de Sherbrooke, 10 novembre 2020.

Formation continue

Toutes les conférences de notre cycle de conférences sont gratuites et reconnues pour de la formation continue en droit.

Bibliothèque virtuelle

Le CrRDG enrichit continuellement une base de données Zotéro regroupant la littérature pertinente aux intérêts de ses chercheur-es. Tous les membres du CrRDG contribuent à cette base de données dans leur domaine de recherche respectif. La base de données continuera d'évoluer en fonction des axes de recherche qu'adoptera le CrRDG. Pour le moment, cette base de données n'est accessible qu'aux membres du CrRDG.

Alliances professionnelles

Le CrRDG demeure à l'affût d'alliances stratégiques pour développer son réseau de chercheur-es. Le groupe de recherche SAGE est membre depuis 2015 de l'Académie du droit de l'environnement de l'*Union internationale pour la conservation de la nature* (UICN).

Bourse d'excellence du SAGE

Depuis 2014, une bourse d'excellence du SAGE est remise à un-e étudiant-e du 1er cycle qui s'est démarqué-e dans son implication au niveau de la protection de l'environnement et du développement durable. Cette année cette bourse de 500 \$ a été décernée à Camille Cloutier qui est actuellement étudiante à la maîtrise recherche du CUFÉ.

Réseaux sociaux

- Site internet du CrRDG : www.usherbrooke.ca/crrdg
- Page Facebook du CrRDG : www.facebook.com/crrdg
- Site internet du SAGE : www.groupe-sage.ca
- Page Facebook du SAGE : www.facebook.com/Groupe-de-recherche-SAGE-125702447498954/

Subventions obtenues

1. La co-construction d'une stratégie de mitigation des inondations à Rapide-Danseur en Abitibi

RIISQ

Chercheur-es : Mélanie Trudel (Génie-UdeS), **Catherine Choquette** (Droit-UdeS), Yves Bergeron (Biologie-UQAM)

86 600 \$

Subventions en attente

1. Les applications de traçage pour lutter contre la pandémie de COVID-19 : vers un nouveau modèle de gouvernance technologique et algorithmique ?

CRSH Développement Savoir

Chercheur-es : Stéphane Bernatchez (chercheur principal), Marie-Eve Carignan, Catherine Choquette, Marie-Eve Couture-Ménard, Charles-Étienne Daniel, Marie-Claude Desjardins, Marie-Hélène Desmeules, André Lacroix, Isabelle Lacroix, Allison Marchildon, Jean-Frédéric Ménard, Arthur Oulai

75 000 \$

Subventions refusées

1. Project SLACH: “Scientists and Locals in Action for Climate and Health”

Concours : Fonds Nouvelles Frontière (24 000 000 \$)

Chercheur-es : 80

Chercheur-es du CrRDG impliqué-es : Catherine Choquette (chercheuse principale), Stéphane Bernatchez, Marie-Eve Couture Ménard, Marie-Hélène Dufour, Charles-Étienne Daniel

2. Groupe de recherche sur la Démocratie Alternative et la Gouvernance Instinctive des Risques

Concours : Soutien aux équipes de recherche

Chercheur-es : 5

Chercheur-es du CrRDG impliqué-es : Catherine Choquette (chercheuse principale), Stéphane Bernatchez, Marie-Eve Couture Ménard, Charles-Étienne Daniel et André Lacroix

3. Pour un développement responsable à impacts positifs des technologies quantiques : un dialogue social nécessaire

Concours OBVIA

Chercheur-es : 8

Chercheur.es du CrRDG : Isabelle Lacroix, Allison Marchildon, André Lacroix, Stéphane Bernatchez, Charles-Étienne Daniel

4. La régulation de la pandémie. Le droit de la gouvernance au temps du coronavirus (COVID-19)

Concours Faculté de droit et CRSH – Savoir 2020

Chercheur-es du CrRDG impliqué-es : Marie-Eve Couture Ménard, Stéphane Bernatchez, Louise Bernier, Catherine Choquette, Suzanne Comtois, Charles-Étienne Daniel, Marie-Hélène Dufour, Véronique Fortin, Robert P. Kouri, Pierre-François Mercure, Guillaume Rousseau.

États financiers du 1^{er} mai 2020 au 30 avril 2021

| REVENUS (au 1 mai 2020) | CrRDG | Autre fonds |
|--|--------------------------------------|-------------------------|
| Excédent 2019-2020 | 699,73 | |
| Financement Faculté de droit (2020-2021) (déposé le 28 juillet 2020) | 30 000,00 | |
| Don | | 500,00 |
| TOTAL | 30 699,73 | 500,00 |
| DÉPENSES (du 1 mai 2020 au 30 avril 2021) | | |
| Salaire professionnel/le de recherche <i>Sophie Audette Chapdelaine (a quitté le 29 août 2020)</i> | 6 904,41 6 904,41 | |
| Salaire auxiliaire de recherche/3^e cycle <i>Alexandra Bouchard</i> <i>Sophie Audette Chapdelaine</i> | 7 930,15 7 864,13 66,02 | |
| Salaire stagiaire <i>Adrianna Bessette (stagiaire du CUFE, hiv 2021 : CC)</i> <i>Emprunt temporaire à être remboursé par un transfert de compte</i> | 3 368,49 3 368,49 | |
| Bourse 1^{er} cycle du SAGE <i>Camille Cloutier</i> | | 500,00 500,00 |
| Site internet du SAGE | 248,79 | |
| TOTAL | 18 451,84 | 500,00 |
| EXCÉDENT CUMULÉ | 12 247,89 | 0 |

Annexe : Demande de reconnaissance institutionnelle



Demande de reconnaissance institutionnelle

15 janvier 2021

A. Description du centre : mission, composition, complémentarité des expertises et contributions communes

La thématique de la gouvernance est aujourd’hui centrale dans notre société et elle évolue rapidement. Pensons aux innovations normatives et aux modes de régulation émergents du milieu universitaire (politiques, directives, codes de conduite, arbitrage), du monde de la santé (recommandations, consignes, codes de couleurs, négociation des interventions), ou encore de la sphère environnementale (norme négociée, co-construction de plans de gestion, médiation, certification). La gouvernance soulève principalement des enjeux éthiques, politiques, communicationnels et juridiques comme nous le constatons facilement en matière de changements climatiques et de santé publique, particulièrement avec la crise sanitaire provoquée par la pandémie de la COVID-19, mais également dans divers domaines incluant la protection des populations vulnérables, le développement urbain ou le commerce équitable. L’étude de ces enjeux ne peut se faire que par une approche intersectorielle et interdisciplinaire et c’est pourquoi le CrRDG regroupe tous les secteurs juridiques pertinents ainsi que plusieurs disciplines théoriques et techniques qui y sont reliées. La gouvernance étant un objet d’étude incontournable, plusieurs universités y consacrent déjà des structures de recherche. L’UdeS possède un certain leadership dans le domaine, tout particulièrement en recherche-action avec ses nombreux partenaires. Il est important de maintenir et d’accentuer cette avance d’autant plus que la gouvernance représente un des fondements essentiels de deux thèmes fédérateurs de l’UdeS : « Vivre ensemble : cultures, pluralité, gouvernance et équité » et « Changements climatiques et Environnement » (par la gouvernance environnementale), en plus d’être présente dans tous les autres thèmes avec lesquelles les membres du CrRDG travaillent. D’ailleurs, 5 chercheur.e.s du CrRDG ont collaboré au livre blanc du premier thème alors que 5 autres chercheur.e.s siègent sur le comité organisateur du second ce qui démontre par ailleurs la grande complémentarité des expertises du CrRDG. Notre expertise, déjà reconnue en environnement et en santé, s’étendra à d’autres secteurs publics, parapublics et privés et à l’étranger grâce à notre plan d’action qui implique l’ajout de projets, de partenariats et de membres externes ainsi qu’une offre de formation internationale.

| Mission | Le CrRDG étudie la transformation des normes et modes de régulation afin d’analyser la gouvernance publique et privée et d’œuvrer, avec les acteurs du milieu, à son développement. | | | | |
|--------------------------------------|---|--|--|--|---|
| Composition Membres réguliers | Disciplines | Complémentarité des expertises | | | |
| | | Transformation du droit et de la justice <i>Éthique, communication</i> | Environnement <i>changements climatiques, biodiversité, transition, Vivre ensemble</i> | Santé <i>organisation, crise sanitaire, Vivre ensemble</i> | Technologies <i>IA, biotech</i> |
| Stéphane Bernatchez | Théorie juridique, UdeS | ☑ | ☑ | ☑ | ☑ |
| Louise Bernier | Droit éthique et santé, UdeS | ☑ | | ☑ | ☑ |
| Catherine Choquette | Droit de l’environnement, médiation, UdeS | ☑ | ☑ | ☑ | ☑ |
| Marie-Eve Couture Ménard | Droit de la santé publique UdeS | ☑ | | ☑ | ☑ |
| Charles-Étienne Daniel | Droit des technologies, UdeS | | | | ☑ |
| Marie-Claude Desjardins | Droit du développement durable, UdeS | ☑ | ☑ | ☑ | ☑ |
| Marie-Hélène Desmeules | Philosophie et éthique appliquée, UdeS | ☑ | | | ☑ |
| Marie-Hélène Dufour | Droit des contrats, UdeS | | ☑ | | ☑ |
| Véronique Fortin | Droit social, UdeS | ☑ | | ☑ | |
| David Gilles | Histoire du droit, médiation, UdeS | ☑ | ☑ | | |
| Robert P. Kouri | Droit médical, UdeS | | | ☑ | |
| André Lacroix | Philosophie et éthique appliquée, UdeS | ☑ | ☑ | ☑ | ☑ |

2

| | | | | | |
|-----------------------------|---|---|---|---|---|
| Allison Marchildon | Philosophie et éthique appliquée, UdeS | ☑ | | | ☑ |
| Jean-Frédéric Ménard | Droit de la santé, UdeS | ☑ | | ☑ | |
| Pierre-François Mercure | Droit du développement, UdeS | ☑ | ☑ | | |
| Guillaume Rousseau | Droit municipal, UdeS | ☑ | ☑ | | |
| Édith Vézina | Droit privé, UdeS | | ☑ | ☑ | |
| Membres associés | | | | | |
| Mylaine Breton | Services de première ligne, UdeS | | | ☑ | |
| Marie-Eve Carignan | Communication, UdeS | ☑ | | | ☑ |
| Marc D. David | Communication, UdeS | ☑ | | | |
| Mélissa Généreux | Médecine, UdeS | | ☑ | ☑ | |
| Dominique Gravel | Biologie, UdeS | | ☑ | | |
| Jie He | Économie, UdeS | ☑ | ☑ | | |
| Robert Leconte | Génie-hydrologie, UdeS | | ☑ | | ☑ |
| Isabelle Lacroix | Science politique, UdeS | ☑ | ☑ | | ☑ |
| Mélanie Trudel | Génie-hydrologie, UdeS | | ☑ | | ☑ |
| Étudiants et Postdoc | | | | | |
| 40 actuellement | Droit, Environnement, Génie, Administration | ☑ | ☑ | ☑ | ☑ |
| Collaborateurs | | | | | |
| Groupe SAGE | | ☑ | ☑ | | |
| Groupe-PRD | | | ☑ | ☑ | |

Contributions communes des membres réguliers

| | |
|---|--|
| Projets de recherche | |
| 1) Le recours au droit de la gouvernance en temps d'urgence sanitaire : l'exemple de la crise provoquée par la COVID-19, Fondation du Barreau 2021 (7000\$) - M-E.Couture Ménard, S.Bernatchez, L.Bernier, M.Breton, R.P.Kouri, J.-F.Ménard | |
| 2) Adaptation du droit de la gouvernance aux changements climatiques, CRSH Savoir 2018-2023 (266 890\$) - C.Choquette, S.Bernatchez, S.Comtois, L.Lalonde et al. | |
| 3) Projet « Acclimatons-nous » : Gestion des barrages adaptée aux changements climatiques et aux préoccupations des communautés locales, OURANOS (100 000\$), FCM (125 000 \$), Régie intermunicipale du lac Massawippi, Municipalité de Coleraine et d'Adstock, MITACS (253 333\$) - C.Choquette, S.Bernatchez, S.Comtois, D.Gilles, É.Vézina et al. | |
| 4) L'interdisciplinarité dans la discipline juridique au miroir des disciplines : étude réflexive des représentations et des pratiques Canada-Belgique, CRSH Savoir 2018-2023 (201 810\$) - L.Lalonde, V.Fortin, C.Choquette, S.Bernatchez et al. | |
| 5) La gouvernance de proximité : compréhension de ses usages et de ses sens pour le droit, CRSH Savoir 2018-2023 (174 498\$) - S.Bernatchez, C.Choquette, S.Comtois, M-E.Couture Ménard, M.-C.Desjardins, V.Fortin, D.Gilles, L.Lalonde, P.-F.Mercure, G.Rousseau, É.Vézina, | |
| 6) Guide et accompagnement personnalisé pour les plaideurs citoyens dans les cours de proximité de l'Estrie. Personne demanderesse : 2018-2019 Clinique la Clé de vos droits, Ministère de la Justice (14 966\$), 2019-2020 Faculté de droit (3 600\$) - M.-C.Desjardins, V.Fortin, G.Rousseau | |
| 7) L'encadrement de la publicité destinée aux enfants dans le contexte de la lutte contre l'obésité infantile : le régime juridique québécois est-il un modèle à suivre?, Fondation du Barreau 2017-2019 (7 000\$) -M.-E.Couture Ménard, M.-C.Desjardins, É.Vézina | |
| 8) La justice de proximité : des réformes des modes de gouvernance de la justice pour rapprocher le droit des citoyens et assurer un meilleur vivre ensemble ? Fondation du Barreau 2018 (5 000\$) -S.Comtois, S.Bernatchez, V.Fortin, G.Rousseau, M.-C.Desjardins, L.Lalonde | |
| 9) Le recours au droit de la gouvernance en temps d'urgence sanitaire: l'exemple de la crise provoquée par la COVID-19, Fondation du Barreau du Québec 2021 (7000\$) - M.-E. Couture Ménard, S. Bernatchez, L. Bernier, M. Breton, R.P. Kouri et J.-F. Ménard | |
| Publications | |

| | |
|---|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1) S.Bernatchez, S.Comtois, M.-C.Desjardins, V.Fortin, G.Rousseau, « La justice de proximité : des transformations en matière d'accès à la justice sous l'angle de la gouvernance », (2021) Les Cahiers de droit, 62 p. (à paraître) 2) Études pour l'institut québécois de réforme du droit et de la justice : G.Rousseau, Cours municipales et justice de proximité (novembre 2020); S.Bernatchez, Les modèles de justice de proximité (2021) 3) S.Bernatchez, C.Choquette, M.-E.Couture Ménard, M.-C.Desjardins, I.Lacroix, P.-F.Mercure, G.Rousseau, É.Vézina, La gouvernance de proximité. Sens et usages pour le droit (à paraître juin 2021); 4) Généreux, M., M.D.David, T.O'Sullivan, M.-É.Carignan et al., « Communication strategies and media discourses in the age of COVID-19: an urgent need for action », <i>Health Promot Int</i>, 2020, pp. 1-8 5) A.Lacroix et E.Marceau, « Éthique et droit : des rapports complexes et variables pour réguler l'espace public », dans S.Bernatchez et L.Lalonde (dir.), <i>Approches et fondements du droit. Tome 3 : Interdisciplinarité et théories critiques</i>, Montréal, Éditions Yvon Blais, 2019, pp. 187-216 6) David, M.D. et M.-E. Carignan, « Crisis Communication Adaptation Strategies in the MM&A Train Explosion in Lac-Mégantic Downtown: Going Back to Field Communication », (2017) <i>Corporate Communications: an International Journal</i>, 22(3), p. 369 7) Lacroix, A. et A. Marchildon, Comment former à l'éthique en organisation, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2017 8) Lacroix, A., A. Marchildon et L. Campeau, <i>Quelle éthique pour la finance ? : portrait et analyse de la finance socialement responsable</i>, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013 9) Bourassa Forcier, M., S.Bernatchez, M.-E.Couture Ménard, L.Lalonde et al., <i>Processus de gouvernance et santé et en services sociaux des Premières Nations au Québec, CSSSPNQL</i>, 2015, 60p. | |
| Demandes de subvention en attente, en préparation ou en recherche de financement | |
| <ol style="list-style-type: none"> 1) Étude des enjeux normatifs et démocratiques soulevés par le recours au droit de la gouvernance en contexte d'urgence sanitaire: le cas de la crise de la COVID-19 au Québec, CRSH Savoir 2021 (379 585 \$) - M-E.Couture Ménard, S.Bernatchez, L.Bernier, M.Breton, M.-E. Carignan, C.Choquette, S.Comtois, C.-É.Daniel, M.D. David, M.-C. Desjardins, M.-H.Dufour, V.Fortin, D.Gilles, R.P.Kouri, J.-F.Ménard, P.-F.Mercure, G. Rousseau (en attente) 2) Groupe de recherche sur la Démocratie Alternative et la Gouvernance Instinctive des Risques (DAGIR), FRQSC- soutien aux équipes de recherche 2021-2022 - C.Choquette, S.Bernatchez, M-E.Couture Ménard, C.-É.Daniel, A.Lacroix M.Généreux et al. (en attente) 3) La gouvernance technologique et algorithmique mise en œuvre par les applications de traçage afin de lutter contre la propagation de la COVID-19, CRSH Développement février 2021 - S.Bernatchez, M.-E.Carignan, C.Choquette, M-E.Couture Ménard, C.-É.Daniel, M.-C. Desjardins, M.-H. Desmeules, A. Lacroix, I. Lacroix, A. Marchildon, J.-F. Ménard (en préparation) 4) Pour un développement quantique responsable, OBVIA 2021 - I.Lacroix, A.Marchildon, A.Lacroix, , C.-É.Daniel, S.Bernatchez et al. (en recherche de financement) 5) L'adaptation des communautés locales aux changements climatiques et aux épidémies, Financement public et privé - C.Choquette, S.Bernatchez, M-E.Couture Ménard, C.-É.Daniel, V.Fortin, M.-H.Dufour, M. Généreux, M. Breton, J. He, M. Trudel et al. (en recherche de financement) | |
| Co-supervision d'étudiants | |
| <i>En cours</i> | <i>Terminé</i> |
| A.Ducharme (2 ^e cycle) : S.Bernatchez et M-E.Couture Ménard J.Santos Silva (postdoc) : C.Choquette et S.Bernatchez N.Dallaire-Nicholas (2 ^e cycle) : C.Choquette et C.-É.Daniel A.Joseph (2 ^e cycle) : M.-E. Carignan et S. Bernatchez B.Élouina (3 ^e cycle) : A.Lacroix et A. Marchildon A.Paquette Guay (3 ^e cycle) : A. Lacroix et I.Lacroix M.-C.Suciu (2 ^e cycle) : C-E Daniel et M-E Couture-Ménard | É.Guay (2 ^e cycle) : C.Choquette et S.Bernatchez E.Marceau (3 ^e cycle) : A.Lacroix et S.Bernatchez A.Bouchard (2 ^e cycle) : S. Comtois et S.Bernatchez A.-S.Isabel (2 ^e cycle) : V. Fortin et S.Bernatchez A.Sweeney-Beaudry (2 ^e cycle): L.Lalonde et S.Bernatchez G.Richard (2 ^e cycle) : M.É.Couture Ménard et A. Lacroix J.Rioux-Collin (3 ^e cycle) : M-E Couture-Ménard et M-C Desjardins |
| Activités de recherche | |
| <ol style="list-style-type: none"> 1) Colloque international annuel du CrRDG à Sherbrooke 2) Cycle de conférences annuel du CrRDG (de 5 à 10 conférenciers nationaux et internat./an). En ligne en 2020-2021 3) Retraite annuelle de planification stratégique du CrRDG (membres réguliers et associés) 4) Cycle de séminaires internes de recherche annuel du CrRDG (de 8 à 12 chercheurs ou étudiants du CrRDG/an) 5) Journées d'étude sur un thème spécifique (au besoin et avec les membres et invités pertinents) 6) Activités d'échanges scientifiques entre étudiants du CrRDG (participation des chercheurs sur invitation) | |
| Implications communautaires | |
| <ol style="list-style-type: none"> 1) Défi GES 2019, 2020 et 2021 (en cours) : activité de sensibilisation environnementale auprès de la communauté UdeS 2) Clinique juridique « La clé de vos droits » : aide juridique auprès de la population en général | |

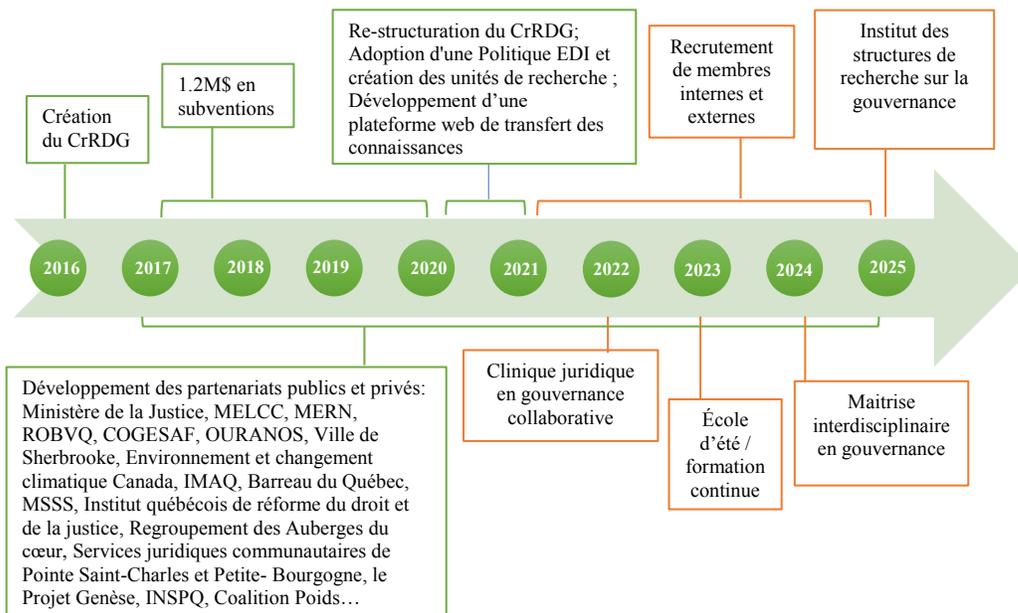
B. Plan d'action 2021-2025 du CrRDG

Vision: Positionner le CrRDG comme centre d'excellence et d'innovation en recherche interdisciplinaire sur la gouvernance et comme partenaire engagé auprès des acteurs du milieu

| La recherche | | | | | | |
|--|---|---|--|------------------------------|----------------|--|
| Objectifs stratégiques | Objectifs spécifiques | Actions | Ressources | Responsables | Statut | Indicateurs |
| Assurer le leadership du centre en matière de recherche sur la gouvernance | 1. Accroître la recherche sur les transformations normatives et les modes de régulation | Poursuivre et développer la recherche théorique interdisciplinaire | 2 CRSH <i>Financement public</i> | Bernatchez A.Lacroix | En cours | Nb de conférences et de publications |
| | | Poursuivre et développer la recherche interdisciplinaire en environnement | CRSH ; Barreau du Québec...; <i>Financement public/privé</i> | Choquette | En cours | Nb de journées d'étude |
| | | Poursuivre et développer la recherche interdisciplinaire en santé | Barreau du Québec <i>Financement public/privé</i> | Couture-Ménard J-F Ménard | En cours | Nb de séminaires de recherche |
| | | Poursuivre et développer la recherche interdisciplinaire sur les technologies (IA, quantique) | Barreau du Québec; CRSH 2021; OBVIA <i>Financement public/privé</i> | Daniel Bernier I.Lacroix | En cours | Nb de nouvelles demandes de subvention |
| | 2. Bonifier la programmation de recherche sur de nouveaux thèmes | <i>Développer la recherche interdisc. en droit social et pénal</i> | <i>Financement public/privé</i> | Fortin | <i>À venir</i> | Montant total du financement |
| | | <i>Développer la recherche interdisc. en RSE et DD</i> | <i>Financement public/privé</i> | Marchildon Desjardins | <i>À venir</i> | |
| | 3. Augmenter la notoriété/visibilité du CrRDG au Canada et à l'étranger | Organiser plus d'événements scientifiques en ligne et à l'UdeS (conférences, colloques internat.); Accroître présence dans les médias et réseaux sociaux | UdeS; Faculté de droit | Dufour Bouchard (P.deR.) | En cours | Nb d'événements organisés |
| | 4. Augmenter le nb de chercheurs | Inviter des membres externes; Offrir plus de stages post-doctoraux; créer un institut | UdeS/Facultés MITACS | Rousseau | <i>À venir</i> | Nb de membres |
| Accroître la recherche action et le transfert des connaissances | 1. Augmenter le nombre de partenaires | Identifier de nouveaux partenaires publics et privés | Vice-rectorat à la valorisation et aux partenariats; SARIC | Vézina Gilles | <i>À venir</i> | Nb de partenaires |
| | 2. Développer des outils de gouvernance pour faciliter la prise décisionnelle des partenaires | Poursuivre et développer la recherche interdisciplinaire en co-construction, en médiation, en communication et en acquisition de connaissances. | CRSH; Ouranos; MELCC; FCM; Plusieurs municipalités | Choquette Fortier | En cours | Nb d'outils; Sondage de satisfaction auprès des acteurs du milieu |
| | | Établir plus de « living labs » pour tester les outils de la gouvernance | CRSH, Ouranos MELCC FCM | Choquette | En cours | Nb et complexité des « living labs » |

| | 3. Accroître la diffusion des résultats de recherche et des bonnes pratiques | Organiser des cours de formation continue; bonifier nos sites web (podcasts, capsules d'info); accroître notre présence sur les réseaux sociaux; Créer une clinique juridique en gouvernance collaborative | UdeS Facultés | Desjardins Bouchard (P.deR.) | En cours | Nb d'évènements Nb de visites sites internet |
|---|--|---|---|------------------------------------|----------------|---|
| La formation des étudiants | | | | | | |
| Objectifs stratégiques | Objectifs spécifiques | Actions | Ressources | Responsables | Statut | Indicateurs |
| Recruter plus d'étudiants aux cycles supérieurs | 1. Augmenter l'offre de financement des étudiants | 1. Inclure les bourses d'études dans toutes les demandes de subventions; 2. Trouver des partenaires pour obtenir du financement MITACS 3. Développer de nouveaux projets de recherche | MITACS CRSH Bourses d'excellence UdeS Bourses facultaires | Ménard | En cours | Nb de boursiers/assistants de recherche |
| | 2. Augmenter notre visibilité | Afficher les offres de recrutements sur toutes les plateformes potentielles | SARIC; Facultés | Bouchard (P.deR.) | <i>À venir</i> | Nb d'étudiants |
| | 3. Diversifier notre offre de formation | Créer une maîtrise interdisc. en gouvernance et une école d'été | | | <i>À venir</i> | |
| Fournir un milieu propice à l'apprentissage interdisc. et à la réussite | 1. Faciliter l'égalité, la diversité et l'intégration | 1. Adopter une Politique EDI; 2. Intégrer les étudiants dans des unités de recherche | SARIC; Directeurs et directrices de recherche | Choquette Mercure | En cours | Respect de la Politique; Nb d'unités |
| | 2. Fournir un encadrement (temps et lieu) optimal | 1. Co-direction des mémoires et thèses 3. Séminaires et activités de recherche | Directeurs et directrices de recherche; Facultés | Daniel Bouchard (P.deR.) | En cours | Nb de co-directions; |

Réalizations depuis la création du CrRDG et calendrier des cibles d'envergure projetée



C. Effet de levier rendu possible grâce à la reconnaissance de centre

Il ne fait aucun doute que la reconnaissance institutionnelle du Centre a eu jusqu'à présent un très important effet de levier à plusieurs égards. La reconnaissance a stimulé l'activité scientifique, par la tenue d'événements tels que des colloques, conférences, séminaires, journées d'étude, favorisé le recrutement d'étudiant.e.s aux cycles supérieures et développé les liens entre collègues. De plus, elle a facilité l'obtention de financements à l'externe, en encourageant notamment la recherche collective entre les membres. Depuis sa création fin 2016, le CrRDG a obtenu 22 subventions, totalisant 1 264 467 \$, pour des projets de recherche dans lesquels un.e membre du CrRDG a agi comme chercheur.e principal.e. Plusieurs membres du CrRDG ont également participé à d'autres projets financés, originant tant de l'UdeS que d'autres universités, faisant aussi connaître l'existence du CrRDG. Jusqu'à présent, la reconnaissance institutionnelle du centre n'a pas permis d'obtenir de subventions d'infrastructure ou de fonctionnement d'organismes subventionnaires externes à titre de regroupement de recherche. Cependant, le Centre a déposé en octobre 2020 une demande de financement auprès du FRQSC dans le programme structure de recherche en émergence (réponse attendue en avril 2021), en adoptant une nouvelle stratégie suivant les conseils de dirigeants de centres de recherche de l'UdeS qui ont déjà obtenu ce type de financement. La reconnaissance du CrRDG a également permis de bonifier son expertise et sa nouvelle composition aura, nous l'espérons, des effets bénéfiques sur l'obtention de financements. Le financement rattaché à cette reconnaissance institutionnelle, provenant à la fois du vice-rectorat et de la faculté de droit, a également permis d'embaucher une professionnelle de recherche qui apporte une aide importante dans la coordination des activités scientifiques du centre, le support des étudiants, la complétion des demandes de subvention et la recherche en général.

Avec la restructuration du centre en 2020, nous avons considérablement développé le volet interdisciplinaire du CrRDG. La complémentarité des expertises permet d'étudier les enjeux de la gouvernance sous de nouveaux aspects. À titre d'exemple, une importante demande de subvention pour financer un projet de recherche sur la gouvernance de la pandémie a été déposée au CRSH (programme Savoir). Ce projet de recherche regroupe 16 chercheur.e.s du CrRDG. En raison des deux importantes crises qui menacent actuellement l'humanité, soit les risques climatiques et la crise d'urgence sanitaire, les membres du CrRDG ont convenu de prioriser l'étude de la gouvernance climatique et celle du risque épidémiologique au cours du prochain cycle de reconnaissance (2021-2024). Les besoins de recherches en ces domaines y sont très importants et les possibilités de financement, accrues. Toutefois, d'autres domaines de recherche seront développés, comme la gouvernance de l'IA, suivant les opportunités de financement ou le recrutement de nouveaux membres. À titre d'exemple, des chercheur.es du CrRDG travaillent en collaboration avec des collègues de l'UdeS et d'autres universités à une demande de financement (adressée à l'OBVIA) pour un projet de recherche sur le développement responsable du quantique – ce qui rattache le CrRDG à un autre thème fédérateur de l'UdeS : Matériaux/procédés innovants et sciences quantiques.

Centre de recherche en émergence, le Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance commence à être reconnu aux échelles québécoise, canadienne et internationale. Les collaborations avec les chercheurs du domaine de la gouvernance, que ce soit par l'organisation de colloques et de conférences, par la participation de nos membres à des activités scientifiques, par la diffusion de nos travaux, contribuent à mieux faire connaître notre Centre. Par ailleurs, un projet de recherche réunissant plus de 80 chercheur.e.s de partout dans le monde, dont 15 membres du CrRDG, et de nombreux partenaires a été élaboré en 2020. Ce projet, visant l'adaptation de nos milieux de vie aux risques climatiques et sanitaires, fera l'objet d'une importante recherche de fonds publics et privés, tant au Canada qu'à l'étranger et la reconnaissance du centre de recherche sera définitivement un atout. Les travaux du CrRDG lui ont permis de décrocher, en 2020, les deux premiers contrats de recherche octroyés par le nouvel Institut québécois de réforme du droit et de la justice. Le Centre permet aussi aux chercheur.e.s de développer leur expertise individuelle, qui est par la suite sollicitée au sein de comités et autres organes de réflexion de nos partenaires.

Le CrRDG est en phase avec les thèmes fédérateurs de l'UdeS. Ses travaux actuels sont déjà en lien avec trois thèmes fédérateurs. Une nouvelle recherche s'amorce sur la gouvernance de la santé dans les services et les soins d'hébergement aux aînés, ce qui le rattachera à deux autres thèmes fédérateurs (santé et vieillissement). La gouvernance algorithmique fait l'objet d'une demande de financement (CRSH Développement Savoir) qui sera déposée dans quelques semaines; ce qui le liera au 6^e thème fédérateur (Ère numérique). Plusieurs chercheur.e.s du CrRDG sont également membres de l'OBVIA.

Par rapport au plan stratégique 2018-2022 de l'UdeS, *Oser Transformer*, notre centre s'intéresse aux transformations de la régulation et aux innovations juridiques et normatives, dans une perspective interdisciplinaire qui développe des approches novatrices de gouvernance. Par ses activités et recherches, le CrRDG contribue ainsi à positionner l'UdeS sur des enjeux contemporains relatifs aux transformations sociétales. Par exemple, le CrRDG s'intéresse à l'adaptation du droit aux changements climatiques et aux épidémies, aux programmes d'accompagnement justice et santé mentale, aux nanotechnologies, à la gouvernance de proximité, à la gouvernance des algorithmes et à la gouvernance par les algorithmes. La reconnaissance institutionnelle permettra au CrRDG de devenir une référence incontournable en matière de gouvernance.

D. Liste des liens web Expertus des membres réguliers et associés de l'UdeS

| <i>Membres réguliers</i> | <i>Lien Expertus</i> |
|-----------------------------|---|
| Stéphane Bernatchez | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=410625&page=1 |
| Louise Bernier | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=271954&page=1 |
| Catherine Choquette | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=369618&page=1 |
| Marie-Eve Couture Ménard | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=177382&page=1 |
| Charles-Étienne Daniel | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=774221&page=1 |
| Marie-Claude Desjardins | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=757513&page=1 |
| Marie-Hélène Desmeules | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=764383&page=1 |
| Marie-Hélène Dufour | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=994926&page=1 |
| Véronique Fortin | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=516376&page=1 |
| David Gilles | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=912680&page=1 |
| Robert P. Kouri | cv Expertus soumis le 15/01/2021 - no confirmation: 1264225 |
| André Lacroix | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=992445&page=1 |
| Allison Marchildon | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=606966&page=1 |
| Jean-Frédéric Ménard | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=515909&page=1 |
| Pierre-François Mercure | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=866631&page=1 |
| Guillaume Rousseau | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=454968&page=1 |
| Édith Vézina | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=691511&page=1#c128979-3 |
| <i>Membres associés</i> | <i>Lien Expertus</i> |
| Mylaine Breton | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=714797&page=1 |
| Marie-Eve Carignan | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=129763&page=1 |
| Marc D. David | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=845342&page=1 |
| Mélissa Généreux | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=946802&page=1 |
| Dominique Gravel | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=775011&page=1 |
| Jie He | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=129928&page=1 |
| Robert Leconte | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=879234&page=1 |
| Isabelle Lacroix | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=314135&page=1 |
| Mélanie Trudel | https://www.usherbrooke.ca/recherche/specialistes/?getSpecialist=275636&page=1 |

E. Lettres de la Faculté de droit et de la FLSH

Sherbrooke, le 14 janvier 2021

Monsieur Jean-Pierre Perreault
Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
Université de Sherbrooke

Objet : Appui facultaire à la candidature du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG) au Programme de reconnaissance des centres de recherche 2021

Monsieur le Vice-recteur,

C'est avec enthousiasme et conviction que j'appuie la demande de reconnaissance du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG).

La création du CrRDG découle de la fédération de trois groupes de recherche de la Faculté de droit. Il rassemble au total 14 professeurs. Depuis ses débuts, le CrRDG a réussi à attirer autour de sa thématique 13 autres chercheurs de domaines diversifiés provenant d'autres facultés et à devenir un pôle majeur du développement et du rayonnement de la recherche sur la gouvernance.

Le rassemblement des forces vives de la Faculté autour d'une thématique de recherche très actuelle témoigne du caractère transversal du sujet qui se trouve au cœur des thèmes fédérateurs de notre université (Vivre ensemble : Cultures, pluralité, gouvernance et équité/ Changements climatiques et Environnement). Dans son élan de développement, le CrRDG confirme son leadership dans la recherche sur le droit de l'environnement, le droit de la santé et la philosophie du droit qui forment l'agrégat d'une réflexion sur un phénomène juridique émergent, les nouveaux modes de régulation et le droit de la gouvernance. Il s'agit là de thèmes porteurs de la Faculté de droit qui font sa notoriété au niveau national et international.

Le CrRDG répond à deux besoins réels.

Premièrement, il permet d'ériger un modèle de recherche collaborative sur la gouvernance. Le Centre se développe en s'appuyant sur une expérience solide de collaboration entre des professeurs ayant des expertises complémentaires, qui se poursuit de manière plus structurée et pérenne. En associant l'expertise des membres de la FLSH, de la Faculté de génie, de la FMSS, de l'École de gestion et de l'Université Bishop's, le CrRDG réussit à décloisonner la recherche sur la gouvernance. Il est ainsi devenu un laboratoire de collaboration intersectorielle et interdisciplinaire dans lequel la diversification des méthodes et des approches permet de mener une recherche de pointe sur les questions complexes liées à gouvernance. L'équipe réussit indéniablement ce pari, comme en témoigne le foisonnement de ses activités de recherche collaborative qui reflètent aussi son rayonnement international.

Deuxièmement, le CrRDG permet d'allier la recherche fondamentale et la recherche appliquée sur les enjeux de la gouvernance. L'utilité de la recherche menée au CrRDG est indéniable pour les acteurs publics et privés œuvrant dans les domaines de la gouvernance environnementale, la santé, les technologies (intelligence artificielle, algorithmes, quantique...) et l'accès à la justice. En favorisant le partenariat et le transfert des connaissances, la programmation du CrRDG contribue à créer une collaboration pratique articulée autour de la gouvernance avec les acteurs du milieu. Les projets portant sur la crise sanitaire et les changements climatiques illustrent bien cette approche qui sera sans doute renforcée par l'établissement d'un *living lab*.

Les activités du CrRDG s'inscrivent dans le plan stratégique que la Faculté de droit vient d'élaborer et sera adopté officiellement sous peu.

D'abord, le CrRDG contribue à la *valorisation de la recherche* (axe 2). En effet, la vitalité du centre et la synergie entre ses membres favorisent l'émergence d'une culture facultaire collaborative de recherche. De plus, par l'importance qu'il accorde à l'accueil des chercheurs émergents, des chercheurs postdoctoraux et des étudiants, le CrRDG participe à l'encadrement et au mentorat de la relève en recherche et il sert de tremplin pour l'obtention des financements externes.

Ensuite, les travaux du CrRDG sont en parfaite adéquation avec l'axe 4 du plan stratégique, soit *Le rayonnement et l'ancrage dans la communauté*. En favorisant les partenariats et les collaborations internationales, le Centre permet à Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke de s'afficher comme pôle incontournable d'excellence de la recherche en droit.

Enfin, le CrRDG offre un environnement stimulant aux étudiants. Ceux-ci participent activement à la réalisation des projets de recherche, à la diffusion des résultats, et au transfert des connaissances. Ils participent également à l'organisation des colloques et

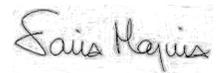
2

des cycles de conférences, en plus d'intervenir au Cycle de séminaires internes et à différentes activités d'échanges scientifiques.

En somme, pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, nous appuyons avec conviction la demande de renouvellement de la reconnaissance institutionnelle du CrRDG présentée par ses co-directeurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le doyen,

A handwritten signature in black ink that reads "Louis Marquis". The signature is written in a cursive style with a large initial 'L'.

Louis Marquis, professeur



UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Faculté des lettres et sciences humaines
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone 819-821-7211
Télécopieur 819-821-7238
Courriel : direction.flsh@usherbrooke.ca

Le 14 janvier 2021

Professeur Jean-Pierre Perreault
Vice-recteur à la recherche et aux études supérieures
Université de Sherbrooke

Objet : Lettre d'appui au Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG)

Monsieur le Vice-recteur,

À titre de vice-doyenne à la recherche de la Faculté des lettres et sciences humaines, il me fait plaisir d'appuyer, au nom de ma faculté, la demande de renouvellement de la reconnaissance du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG).

Créé en 2016, le CrRDG a d'abord été un centre de recherche formé uniquement de professeurs et de professeurs de la Faculté de droit. Dans le cadre de cette demande de renouvellement, le CrRDG élargit sa composition en intégrant comme membres réguliers des personnes du Département de philosophie et d'éthique appliquée. Le professeur titulaire André Lacroix, la professeure agrégée Allison Marchildon et la professeure adjointe Marie-Hélène Desmeules ont en effet joint récemment les rangs du centre de recherche. Ces chercheuses et chercheurs apporteront aux travaux des expertises complémentaires à celles des juristes faisant partie du centre. De plus, deux professeures et un professeur, soit Isabelle Lacroix de l'École de politique appliquée, la professeure Marie-Eve Carignan et le professeur Marc D. David du Département de communication, se joignent à l'équipe en tant que membres associés.

L'ajout de personnes de disciplines variées conduira à la codirection d'étudiantes ou d'étudiants de maîtrise et de doctorat, ce qui permettra de développer encore davantage des approches interdisciplinaires, ce qui paraît essentiel pour la thématique de la gouvernance qui résulte du croisement de différentes disciplines.

.../ 2

Elle donne lieu à la fois à de la recherche fondamentale et de la recherche appliquée dans différents domaines, tels que la santé, l'environnement, la justice, l'intelligence artificielle et la démocratie municipale.

Le CrRDG peut compter sur l'appui de la Faculté des lettres et sciences humaines. Le renouvellement de la reconnaissance institutionnelle du CrRDG contribuera au développement de la recherche interdisciplinaire à l'Université de Sherbrooke.

Veillez agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments distingués.

La vice-doyenne à la recherche et aux études supérieures,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pre Thérèse Audet'.

Pre Thérèse Audet, Ph. D.